
Étude de potentiel archéologique. Projet Lac à Paul, Rivière Manouane et MRC du Fjord-du-Saguenay.



Erik Langevin et Jonathan Skeene Parent
Subarctique Enr.

Septembre
2012

Sommaire

La zone d'étude locale du projet de mine à ciel ouvert en périphérie du lac à Paul par Ressources D'Arianne couvre un quadrilatère d'environ « 128 km² » (~ 12 800 ha), alors que la zone restreinte, où auront lieu l'essentiel des travaux, couvre un quadrilatère d'environ 54 km² (5 400 ha). La zone d'étude locale se concentre sur le feuillet 1 :50 000 22 E/15 à l'intérieur des territoires non-organisés tombant sous la juridiction de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Quant à la zone d'étude restreinte, elle recouvre une partie du territoire de la pourvoirie du Lac à Paul.

L'étude de potentiel archéologique s'est appuyée sur de nombreuses sources documentaires (études de potentiel archéologique, rapports d'interventions archéologiques, archives, cartes topographiques, mentions ethnohistoriques) et sur quelques témoignages oraux. Ont été pris en ligne de compte autant les éléments historiques et archéologiques, que ceux liés aux caractéristiques du milieu tant actuel que passé.

Tant dans la zone d'étude locale que dans la zone d'étude restreinte, aucune intervention archéologique n'a eu lieu et aucun site archéologique n'est répertorié. Cela ne signifie pas pour autant que le territoire où se trouve le lac à Paul n'a jamais été fréquenté. C'est ainsi que la partie est du cours moyen de la rivière Manouane où se jette la décharge du lac à Paul a été partiellement inventorié par des archéologues au début des années 2000, dans le cadre de la dérivation de la rivière Manouane par Hydro-Québec. Lors de ces inventaires plusieurs sites archéologiques avaient été identifiés et certains d'entre eux se trouvent à moins de cinq kilomètres au nord nord-est de la limite nord du territoire à l'étude.

Le mandat confié à Subarctique Enr. concernait l'élaboration d'une étude de potentiel sur la zone d'étude étendue. Sur les 128 km² du secteur à l'étude, l'étude de potentiel a permis d'identifier 110 zones de potentiel. La superficie de chacune des zones est très variable, ce qui donnerait une superficie totale à inventorier d'environ 3 699 323 m² ou environ 370 hectares. Cependant, lorsqu'on passe du secteur à l'étude au secteur locale, c'est-à-dire le secteur

directement touché par les travaux sur la base des plans qui nous ont été fournis, le nombre de zone à potentiel archéologique passe à 16 pour un total à inventorier d'environ 256 167 m² (~ 25.62 ha).

Ne sont pas inclus dans ce total les zones de potentiel qui pourraient s'ajouter lors de la construction ou l'élargissement de chemins d'accès ou encore des travaux menant à la construction d'une ligne de transport d'énergie.

Document de travail

Table des matières

Sommaire	ii
Table des matières	iv
Liste des figures	v
Liste des tableaux	vi
Équipe de réalisation	vii
1. Introduction	1
1.1 Mise en contexte.....	1
1.2 Définition de la zone d'étude	2
2. Contextualisation et objectifs de l'étude de potentiel archéologique	4
2.1 Contextualisation	5
3. Milieu physique de la région à l'étude et de sa périphérie	10
3.1 Généralités.....	10
3.2 Géomorphologie	11
3.3 Géologie du socle et ressources minérales.....	11
3.4 Glaciation quaternaire et dépôts meubles	12
3.5 Hydrographie.....	16
3.5.1 Rivière Péribonka.....	17
4. Interventions archéologiques	36
5. Bilan des connaissances concernant l'occupation humaine sur le bassin de la rivière Péribonka	46
6. Identification des zones à potentiel archéologique.....	51
6.1 Analyse des paramètres.....	51
6.2 Résultats et recommandations	52
6.3 Impact sur le projet et mesures de mitigation	56
6.3.1 Estimation de l'ampleur du travail à venir	56
7. Ouvrages cités et/ou consultés	58
Annexe 1	68
Annexe 2	70

Liste des figures

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude locale.....	3
Figure 2 : Géomorphologie du bassin versant des rivières Shipshaw et Péribonka.....	14
Figure 3 : Hypsométrie du bassin hydrographique des rivières Shipshaw et Péribonka	15
Figure 4 : Bassin hydrographique de la rivière Péribonka	18
Figure 5 : Bassin hydrographique de la rivière Péribonka et principaux affluents.....	19
Figure 6 : Extrait de la carte de Samuel de Champlain (1613).....	21
Figure 7 : extrait d'une carte de l'atelier Delisle (1703)	23
Figure 8 : Extrait d'une carte de Louis Jolliet (1679)	24
Figure 9 : Extrait d'une carte de Pierre Laure (circa 1731).....	25
Figure 10 : Extrait d'une carte de Pierre Laure du lac Saint-Jean (1733).....	26
Figure 11 : Localisation du projet vs activités sur le territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh (1).....	31
Figure 12 : Localisation du projet vs activités sur le territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh (2).....	32
Figure 13 : Localisation du projet vs activités sur le territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh (3).....	33
Figure 14 : Localisation des activités sur le territoire ancestral des Pessamit Ilnuatsh (1)	34
Figure 15 : Localisation des activités sur le territoire ancestral des Pessamit Ilnuatsh (1)	35
.....	38
Figure 16 : Distribution spatiale des sites archéologiques du bassin de la rivière Péribonka	38
Figure 17 : Distribution spatiale des sites archéologiques de la Haute Côte-Nord (12000 à 450 A.A.).....	39
Figure 18 : Distribution spatiale des sites archéologiques de la Haute Côte-Nord (450 A.A.)...	40

Liste des tableaux

Tableau 1 : Paramètres de l'étude de potentiel archéologique	9
Tableau 2 : Principaux affluents de la rivière Péribonka.....	17
Tableau 3 : Sous-bassins hydrographiques accessibles depuis le bassin de la rivière Péribonka	20
Tableau 4 : Sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Péribonka	41
Tableau 5 : Liste des zones de potentiel archéologique directement affectées par le projet minier	55

Équipe de réalisation

Cette étude de potentiel archéologique a été réalisée par Subarctique Enr. pour le compte de Dessau.

Équipe de Subarctique Enr.

Érik Langevin Chargé de projet, archéologue.

Jonathan Skeene-Parent Recherche, archéologue.

Équipe de Dessau Inc /LVM.

Dany Thériault Chargé de projet, Professionnel en environnement.

Document de travail

1. Introduction

1.1 Mise en contexte

La minière Ressources d'Arianne compte réaliser un projet minier d'exploitation du phosphore au nord du lac Saint-Jean, plus précisément sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Compte tenu de son ampleur prévu, ce projet est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu des articles 31.9 et suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) (L.R.Q., c.Q-2) et de l'article 2 du règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., r.9).

La LQE stipule, à l'article 31.9, que les sites archéologiques et historiques ainsi que les biens culturels peuvent être considérés à titre de paramètres d'analyses dans l'étude d'impact sur l'environnement. Le règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts précise que l'étude d'impact peut traiter les aspects des inventaires qualitatifs et quantitatifs du patrimoine culturel, archéologique et historique du milieu visé par le projet d'aménagement (section III, art. 3b). Quant à la LCEE (par.2 (1)), celle-ci stipule que la loi a pour objet « *de protéger les composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence législative du Parlement contre tous effets environnementaux négatifs importants d'un projet désigné* » incluant les ressources du patrimoine culturel, parmi lesquelles se retrouve. « *un emplacement ou une chose d'importance en matière historique, archéologique, paléontologique ou architecturale* ».

Subarctique Enr. a été mandaté par Dessau/LVM afin d'identifier les zones de potentiel et les ressources archéologiques connues du secteur retenu afin de pouvoir évaluer les impacts que la ressource archéologique pourrait subir.

1.2 Définition de la zone d'étude

La zone d'étude couvre un quadrilatère d'environ 128 km² (12 800 ha) dont les limites correspondent aux quatre points suivants : coin nord-ouest 49°56.951 et 70°45.745 ; coin sud-est 49°49.546 et 70°36.928 ; coin nord-est 49°53.588 et 70°36.903; et coin sud-ouest 49°51.599 et 70°49.764. Le quadrilatère se trouve à l'intérieur des limites des MRC du Fjord-du-Saguenay (figure 1).

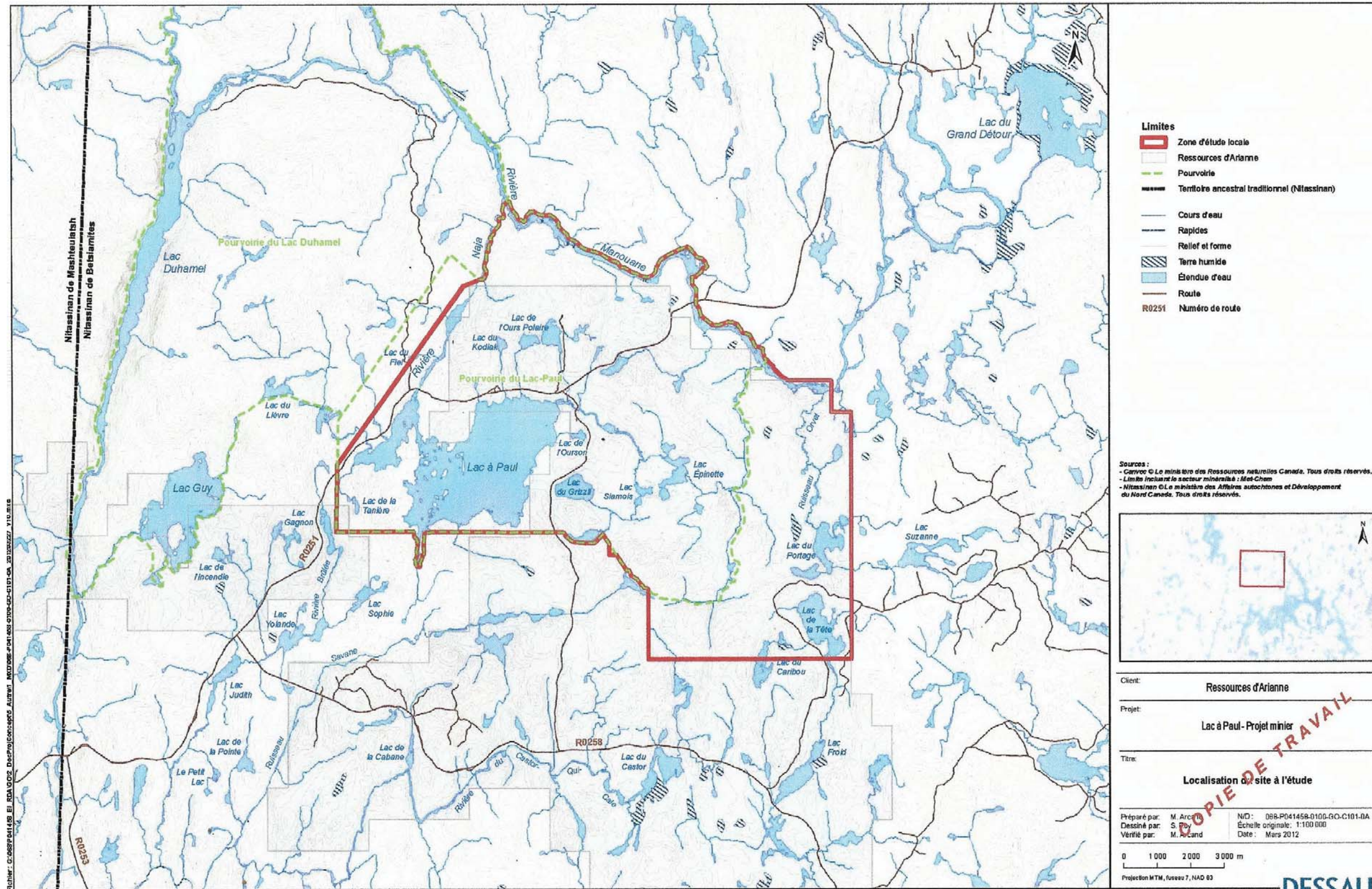


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude locale (source : Dessau)

Étude de potentiel archéologique.
Projet Lac à Paul
Subarctique Enr.

2. Contextualisation et objectifs de l'étude de potentiel archéologique

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement pour l'aménagement d'une mine à ciel ouvert au Lac à Paul, l'étude de potentiel archéologique vise à délimiter les lieux susceptibles de contenir des traces d'occupations humaines anciennes des périodes préhistoriques ou historiques. Une fois les superficies délimitées, des expertises peuvent être réalisées par des archéologues afin de vérifier la présence ou l'absence de ces traces dans chacune de ces surfaces ou zones à potentiel archéologiques. Le cas échéant, selon les résultats de l'évaluation des sites archéologiques découverts, des fouilles peuvent être réalisées afin de sauvegarder les biens et les contextes archéologiques qui sont susceptibles d'être perturbés.

La détermination du potentiel archéologique repose sur l'analyse de données archéologiques, préhistoriques et historiques, d'archives et de publications historiques, d'études paléogéographiques, géomorphologiques, géologiques et de la faune et de la flore. Ces données permettent d'identifier la présence de sites archéologiques déjà connus et de concevoir des modèles théoriques, constitués de caractéristiques géographiques, qui correspondent à des types de lieux ayant pu être favorisés par divers groupes humains dans un espace prédéterminé. La projection de ces modèles théoriques pour un espace donné, dans une perspective synchronique (c'est-à-dire contemporain) et diachronique (à des moments différents), permet de délimiter des zones à potentiel archéologique susceptibles d'avoir été occupées, utilisées, aménagées ou fréquentées par ces groupes humains, au cours des périodes préhistorique et historique.

Toutefois, la conception de modèles théoriques est dépendante de la disponibilité des données géomorphologiques, archéologiques et historiques. En cas de disponibilité restreinte, en raison de l'absence ou de la rareté de ces données ce sont des critères généraux d'accessibilité et de disponibilité de ressources qui sont utilisés afin de délimiter des zones à potentiel archéologique, exclusivement ou combinés avec les critères géographiques provenant de l'analyse des données archéologiques et historiques. C'est ainsi que seront identifiées les terrasses fluviales anciennes et actuelles, les rives également anciennes et actuelles des cours d'eau et plans d'eau, les dépôts de surface bien drainés, les sources de matériaux lithiques ayant pu servir à la fabrication

d'outils en pierre, les surfaces relativement planes, les lieux propices à l'exploitation de la faune aquatique et terrestre, etc. À ces paramètres discriminants, s'ajouteront ceux qui excluront les milieux irrémédiablement perturbés par les activités humaines contemporaines, les pentes trop fortes et les milieux généralement trop humides comme les tourbières et les marécages.

La détermination des zones à potentiel archéologique est concrétisée par la délimitation cartographique de celles-ci et par des recommandations précises quant aux travaux à réaliser pour vérifier le potentiel théorique dans leurs limites et quant à l'atténuation des impacts éventuels sur les sites et les biens archéologiques.

Selon le mandat confié à Subarctique Enr., l'évaluation du potentiel archéologique devait utiliser entre autres éléments un relevé LIDAR, de même qu'un relevé cartographique au 1 : 20 000. Or, pour des raisons de délais, le relevé LIDAR n'était pas disponible et le relevé cartographique a été effectué à une échelle 1 : 50 000. Dans ce contexte, il convient de préciser que les polygones délimitant les zones à potentiel sont approximatifs et qu'il conviendra, le cas échéant, de délimiter sur le terrain si ceux-ci doivent être étendus ou restreints. Par ailleurs, compte tenu de l'échelle utilisée, lorsqu'est venu le temps de définir le niveau de sensibilité, nous n'avons pas eu d'autres choix, en présence de doutes, de considérer comme à potentiel des lieux qui, une fois sur le terrain, pourraient être considérés comme inadéquats (sans potentiel archéologique) en raison de la morphologie ou de la pédologie locale, voire du drainage.

2.1 Contextualisation

Puisque les documents écrits ne livrent qu'une partie limitée et plutôt récente de la connaissance relative aux diverses expériences humaines, les sites et les biens archéologiques représentent des témoignages incontournables de la présence humaine ancienne sur un territoire. De par leur définition de vestiges, les biens archéologiques sont considérés comme fragiles et sont susceptibles d'être détruits par la réalisation de projets d'aménagement d'infrastructures, tels que celui à l'étude. Au Québec, cette présence humaine remonte jusqu'aux environs de 9 000

ans avant aujourd'hui (A.A.), comprenant la période préhistorique et la période historique qui débute au XVI^e siècle et qui se poursuit jusqu'au début du XX^e siècle.

Les sites de la période préhistorique consistent souvent en présences d'artefacts peu apparents, enfouis dans le sol jusqu'à des profondeurs pouvant atteindre un peu plus d'un mètre. Ces vestiges préhistoriques peuvent prendre la forme d'outils en pierre taillée, de déchets résultant de la taille de ces outils, d'os et de fragments d'os, de tessons de poterie, de structures en pierre telles que des cercles de foyers ou de tentes et aussi par des traces de sépultures humaines. Ils incluent aussi toutes les données qui permettent de cerner le contexte de l'occupation humaine, car le sol peut contenir des traces de charbon de bois utiles à la datation, des pollens pour l'identification de la flore au moment d'une occupation, etc.

Les sites de la période historique peuvent être représentés par des traces de campements amérindiens de cette période ou par ceux d'Eurocanadiens, par des lieux de bivouacs, par des stations de pêche ou d'autres activités, par des sentiers, des axes de portages, des chemins anciens, par des établissements d'exploitation de la forêt ou par divers autres types d'infrastructures aménagées pour exploiter des ressources naturelles ayant été présentes dans le territoire de la zone d'étude. Les vestiges peuvent être représentés par des vestiges lithiques, des fragments de poterie, de vaisselle, de verre, d'outils en bois, en métal et par des ossements animaux ou même parfois humains.

Le mandat confié à Subarctique Enr. consistait à évaluer, sur une base cartographique et documentaire, le potentiel archéologique préhistorique et/ou historique des territoires couverts par le projet.

La zone d'étude couverte lors de ce mandat est relativement homogène. Elle se trouve en effet traversée par un seul bassin hydrographique, celui de la rivière Manouane, lui-même un sous-bassin de la rivière Péribonka. Notons néanmoins que le lac à Paul constitue avec le lac du Grand Détour situé au nord-est les ultimes grands plans d'eau qui permettent de sauter du bassin

de la rivière Péribonka à celui de la rivière Betsiamites. Ce secteur est donc alimenté par un certain nombre de rivières, ruisseaux et lacs qui forment un lacis complexe permettant à d'éventuels utilisateurs de passer d'un bassin à l'autre sans réelles difficultés.

Ethnohistoriquement parlant, ce secteur est particulièrement intéressant dans la mesure où il se trouve à la jonction du territoire des Inus de la communauté de Mashteuiatsh et de ceux de celle de Pessamit. Les recherches effectuées en regard de l'utilisation du territoire à l'étude démontrent en effet que tout au moins au cours de la période récente, aucun des deux groupes ne réclamait la mainmise exclusive sur ce secteur, ce qui sous-entend bien qu'il devait s'agir d'un territoire ouvert à l'une et l'autre des Premières Nations. Plutôt que de créer d'éventuels conflits, on préférait dès lors laisser le lieu vierge d'occupation et s'en tenir à une fréquentation ponctuelle. Il est probable qu'au cours de la préhistoire, la situation ait été différente, les impératifs de subsistance l'étant considérablement.

La plupart des zones à potentiel archéologique ont été délimitées non pas en fonction de la superficie (qui demeure somme toute relative), mais selon un certain nombre de critères qui particularisent un plan d'eau ou une unité physiographique (tableau 1). En raison du peu de données archéologiques, historiques et ethnohistoriques provenant de ce secteur, ce sont principalement les aspects du milieu naturel qui ont le plus contribué à formuler l'avis de potentialité des différentes zones. La rivière Manouane par exemple, est caractérisée par un fort potentiel archéologique justifié par la présence d'attestations historiques, de sa situation géographique avantageuse permettant de pénétrer profondément dans le territoire, d'un cours souvent peu tumultueux et de berges relativement accueillantes, pour ne nommer que ces critères d'évaluation. Autre exemple, si un portage mentionné dans un document historique laissait présumer d'un passage entre deux cours d'eau et dont il est difficile de déterminer s'il a provoqué des transformations au paysage, ou encore la déposition de vestiges culturels, c'est à tout le tracé présumé du portage que sera attribué un potentiel archéologique.

L'étude du potentiel archéologique d'une région ou d'un secteur donné permet de dresser un tableau diachronique de l'occupation humaine de la préhistoire à aujourd'hui. Elle vise à repérer, identifier et décrire les traces ou vestiges qui témoignent de la vie passée des groupes ou sociétés. L'étude du potentiel archéologique constitue également un outil de gestion et de planification utilisable dans le processus d'acquisition de connaissances, de sauvegarde et de mise en valeur des ressources patrimoniales.

Ce document comprend donc une description sommaire de la flore et de la faune de la zone à l'étude puisqu'elles sont intimement liées à la présence humaine historique ou préhistorique. L'état des connaissances en matière d'occupations humaines anciennes, tant de la période préhistorique que de la période historique est également présenté. Finalement, une grille de paramètres discriminants est élaborée en tenant compte des connaissances relatives à l'occupation humaine ancienne et de celles des milieux géographiques et paléogéographiques. La présentation des résultats de l'analyse archéologique du secteur ciblé pour l'aménagement du projet minier, incluant un support cartographique et iconographique, complète l'étude de potentiel archéologique.

Paramètres	Caractéristiques	Commentaires
Géomorphologie	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de la pente, la nature et/ou l'épaisseur du substrat pédologique sont quelques uns des principaux indices considérés ici. - À considérer la présence possible de ressources minérales utiles, les particularités géomorphologiques, de même que certains aspects climatiques à une macro- ou une micro-échelle et dans le temps. 	L'identification des grands ensembles géologiques ou géomorphologiques paraît d'autant plus importante que ces ensembles constituent des obstacles ou des couloirs naturels favorisant la circulation dans un territoire donné.
Hydrographie	<ul style="list-style-type: none"> - Position d'un lieu à l'intérieur d'un réseau hydrographique plus vaste a également son importance. - Peu importe la période, les différents plans d'eau constituaient les principaux axes de circulation en été comme en hiver. - Le niveau d'accessibilité et les directions vers lesquels un plan d'eau permet d'accéder constituent des indices de choix lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'un lieu. 	<p>Détermination de ces critères peut se faire sur des bases uniquement cartographiques.</p> <p>Une telle détermination n'est pas très précise mais peut tout de même s'avérer significative sur un plan théorique.</p> <p>Les critères d'accessibilité et de direction demeurent hautement subjectifs, car les destinations privilégiées du passé sont rarement connues.</p>
Flore et faune	<ul style="list-style-type: none"> - Sans trop présumer du mode de vie des populations, une caractérisation des espèces terrestres, ichtyologiques et avines permet d'inférer de certains comportements et des lieux qui y sont rattachés. - À ces inférences s'ajoute l'évolution parfois rapide du milieu écologique. C'est ainsi que la disparition ou l'apparition d'une espèce animale, le déplacement du lit d'une rivière et l'évènement d'un incendie de forêt sont d'autant de facteurs qui affectent l'environnement et l'homme qui l'exploite. 	<p>Depuis les cinq derniers siècles, le mode de vie des occupants du territoire est suffisamment bien connu pour présumer des ressources fauniques, ichtyologiques et floristiques exploitées.</p> <p>La situation est différente pour les périodes plus anciennes, alors que les tendances observées se transforment en hypothèses basées sur des analogies ethnographiques, de la démographie ou de l'adaptation à un milieu présumé similaire.</p>
Archéologie	<ul style="list-style-type: none"> - Présence déjà reconnue de vestiges archéologiques en un endroit constitue un indice déterminant. - On parle ici de sites déjà répertoriés ou encore de pièces qui auraient été découvertes dans le cadre d'autres activités. 	<p>Si la présence d'un site rehausse le potentiel archéologique d'un lieu, son absence ne signifie pas nécessairement le contraire.</p> <p>Une telle absence de ressources archéologiques ne sera indicatrice que si l'aire à l'étude a été systématiquement inventoriée.</p>
Histoire	<ul style="list-style-type: none"> - Quoique de portée limitée à des événements récents, ces documents constituent souvent la principale source d'observation plus ou moins directe d'un lieu. - Ainsi, les descriptions des Jésuites et d'autres explorateurs constituent des indices précieux pour identifier des secteurs archéologiques d'intérêt. 	<p>La principale faiblesse de ces documents a trait aux biais consécutifs des intérêts poursuivis par les descripteurs.</p> <p>En exemple, les mentions ethnohistoriques sont souvent plus des indices qu'un cours d'eau a été occupé, était connu des occupants du territoire, qu'un prospectus détaillé du trajet utilisé.</p>
Ethnologie	<ul style="list-style-type: none"> - Parce que des groupements humains aux caractéristiques organisationnelles semblables opèrent dans des environnements similaires, il paraît possible d'inférer sur les mobiles qui poussent des populations à fréquenter tel ou tel lieu, pour telle ou telle raison, au cours de telle ou telle saison. 	<p>Tant qu'il s'agit de se nourrir, de se loger ou de se vêtir, les besoins peuvent mener à des comportements aisément prévisibles.</p> <p>Lorsqu'il s'agit de besoins liés à la communication avec les Autres, voire à la sécurité passant par le biais de la prévision à plus ou moins longs termes, l'inférence est plus hasardeuse.</p>
Indice des perturbations (taphonomie)	<ul style="list-style-type: none"> - Les humains ayant l'habitude de sélectionner leurs lieux d'occupation sur les mêmes bases, il est fréquent que des zones normalement à fort potentiel archéologiques aient été bouleversées par des occupations subséquentes. - La déforestation, l'essouchage, l'ennoisement, l'agriculture et autres contribuent à détruire des sites anciens. 	<p>C'est un indice prépondérant si on est en mesure de bien en évaluer la portée.</p> <p>L'évaluation précise du niveau de perturbation devrait constituer un critère essentiel dans toute étude de potentiel archéologique.</p>

Tableau 1 : Paramètres de l'étude de potentiel archéologique

3. Milieu physique de la région à l'étude et de sa périphérie

3.1 Généralités

Au cours des huit derniers millénaires, la géomorphologie du territoire a subi des modifications importantes. Après la déglaciation, de nouvelles terrasses se sont formées. Elles ont ensuite été inondées, pour enfin constituer des rivages bordant des nappes d'eau, tout d'abord salines, puis douces. Ces anciennes terrasses, aujourd'hui situées à des dizaines, parfois même des centaines de mètres (horizontalement et verticalement) des berges actuelles, vont éventuellement révéler la présence d'occupations humaines anciennes en des lieux qui, sur la base de l'actuel paysage, semblent impropres à l'occupation humaine préhistorique.

Avec la mise en place des conditions actuelles, il y a un peu plus de 6000 ans, le territoire s'est trouvé traversé par un lacs de sous-bassins hydrographiques. Ces rivières ne sont souvent navigables que sur une partie de leur cours en raison de la présence de rapides infranchissables. Les Amérindiens et autres voyageurs devaient alors s'arrêter en aval ou en amont de ces obstacles naturels pour les contourner. Dans ce contexte, il faut prendre en considération d'autres variables topographiques telles, des berges aisément franchissables, les versants menant au chemin le plus court, le plus sûr et le plus accessible. Des critères d'ordre culturel pourraient également avoir leur impact sur la décision. Une pointe avec replat et profitant d'une certaine exposition au vent constituera un endroit recherché. Surtout s'il est facile d'y accoster et que le drainage y est approprié.

Concernant l'aspect biophysique du milieu, il est nécessaire de tenir compte des transformations radicales qu'a subies le milieu au cours des deux derniers siècles. Des coupes forestières d'une part et les travaux hydroélectriques d'autre part ont en effet occasionné de nombreux changements à la distribution naturelle des espèces animales et végétales. Il ne faut donc pas présumer de la ressemblance à l'état actuel pour évaluer le potentiel. Par exemple, une biomasse élevée en castor dans un secteur donné pourrait découler de la création artificielle d'une zone

humide, d'une interdiction de chasse ou d'une repousse forestière favorisant les espèces déciduales. Il convient donc de considérer tant les conditions actuelles, que les anciennes, lors de l'évaluation de potentiel archéologique.

3.2 Géomorphologie

Les hautes terres nordiques du lac Saint-Jean se divisent en deux grands ensembles géomorphologiques, soit le massif montagneux des Laurentides et les moyennes Laurentides. Le massif montagneux se compose des hautes surfaces rugueuses et des pénéplaines à pitons, alors que les corniches et la surface à plateaux forment les moyennes Laurentides (Ritchot 1965¹). Il y a dans ce contexte une succession de plateaux et de pentes abruptes parfois escarpées qui surplombent des vallées riveraines.

Les hautes surfaces rugueuses correspondent aux reliefs les plus élevés. Celles-ci atteignent environ 350 mètres. La pénéplaine est formée de plaines faiblement inclinées résultant de l'érosion locale. Les corniches sont des versants rocheux à forte pente (figures 2 et 3). Quant aux plateaux des moyennes Laurentides, ils prennent la forme de grandes surfaces planes qui s'étendent longuement vers l'ouest.

3.3 Géologie du socle et ressources minérales

En raison de sa nature accidentée et de son potentiel minier qui jusqu'à récemment était tenu pour limité, peu de travaux de nature géologique ont été effectués dans la zone d'étude.

Le bassin hydrographique de la rivière Péribonka coule à l'intérieur de la province géologique du Grenville. Tout ce secteur se compose de quatre suites magmatiques caractéristiques de la Province de Grenville : *anorthositique* (anorthosite à andésine/labrador, gabbro/norite, leucotroctolite/troctolite, ferro-gabbro), *charnockitique* (jotunite, mangérite, charnockite,

¹ RITCHOT, G., 1965: "Les Laurentides", *Revue de Géographie de Montréal*, vol. 17-19 : 175-188.

leucogranite), *granodioritique-tonalitique* (diorite/gabbro, granodiorite à hornblende, biotite) et *granitique* (granite, leucogranite à biotite) (Hocq 1994²). Des roches méta-sédimentaires, telles que des marbres et des paragneiss se retrouvent un peu partout sur ce territoire. Certains indices laissent croire à la présence de roches volcaniques dans certaines parties du bassin hydrographique (Ritchot 1965³).

On ne connaît aucune source de quartzite le long de la vallée de la Péribonka. Des veines de quartz ou autres minéraux qui auraient pu être exploités par les populations amérindiennes n'ont jamais été identifiées. Cependant, la présence d'affleurements de quartzite sur les bords de la rivière Témiscamie et la grosseur de certains nucléus retrouvés sur les sites du lac Tchitogama, laissent présager la présence d'affleurements dont la localisation se serait perdue à travers le temps.

3.4 Glaciation quaternaire et dépôts meubles

La zone à l'étude a été libérée des glaces peu après 10 000 ans A.A. (avant aujourd'hui) (LaSalle, Martineau et Chauvin 1977⁴). Le retrait du glacier Inlandsis s'est effectué le long d'un axe nord-ouest. La dernière glaciation a, tant au cours de ses avancées que lors de ses reculs, contribué au façonnement du relief en surcreusant des vallées ou en les comblant de dépôts divers (Brisson, Lemieux et Roy 2004⁵). Il en résulte un paysage de collines à sommet arrondi, dont l'altitude moyenne avoisine 325-350 mètres.

² HOCQ, M. 1994 : La Province de Grenville. In: *Géologie du Québec* (Ed C. Dubé), pp. 75-94. Les publications du Québec, Québec.

³ RITCHOT, G., 1965: *op. cit.*

⁴ LASALLE, Pierre, G. Martineau, et L. Chauvin, 1977: *Morphologie, stratigraphie et déglaciation dans la région de Beauce - Monts Notre-Dame - Parc des Laurentides*. Ministère des richesses naturelles du Québec, 74 p.

⁵ BRISSON, Carl, Gilles-H Lemieux et Denis W. Roy, 2004 : "Inventaire cartographique et caractérisation biophysique du territoire. Axe médio-nordique mont Valin – mont Otish, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Québec", In *Le potentiel récréotouristique du Moyen Nord québécois. L'axe des Monts Valin–Monts Otish, Saguenay–Lac-Saint-Jean*, par Jean Désy, Camil Girard, Gilles-H. Lemieux et Alain Nepton. Groupe de recherche et d'interventions régionales, Université du Québec à Chicoutimi, pp. 27 -70.

Les lendemains glaciaires ont eu des répercussions importantes sur le paysage actuel du nord du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ainsi, les dépôts fluvioglaciaires transportés par les eaux de fonte se concentrent pour l’essentiel dans les vallées des actuelles rivières, dont la Péribonka. Les eskers qui longent cette rivière constituent des témoignages éloquents des différentes étapes qui ont mené à la mise en place de son cours actuel.

Document de travail

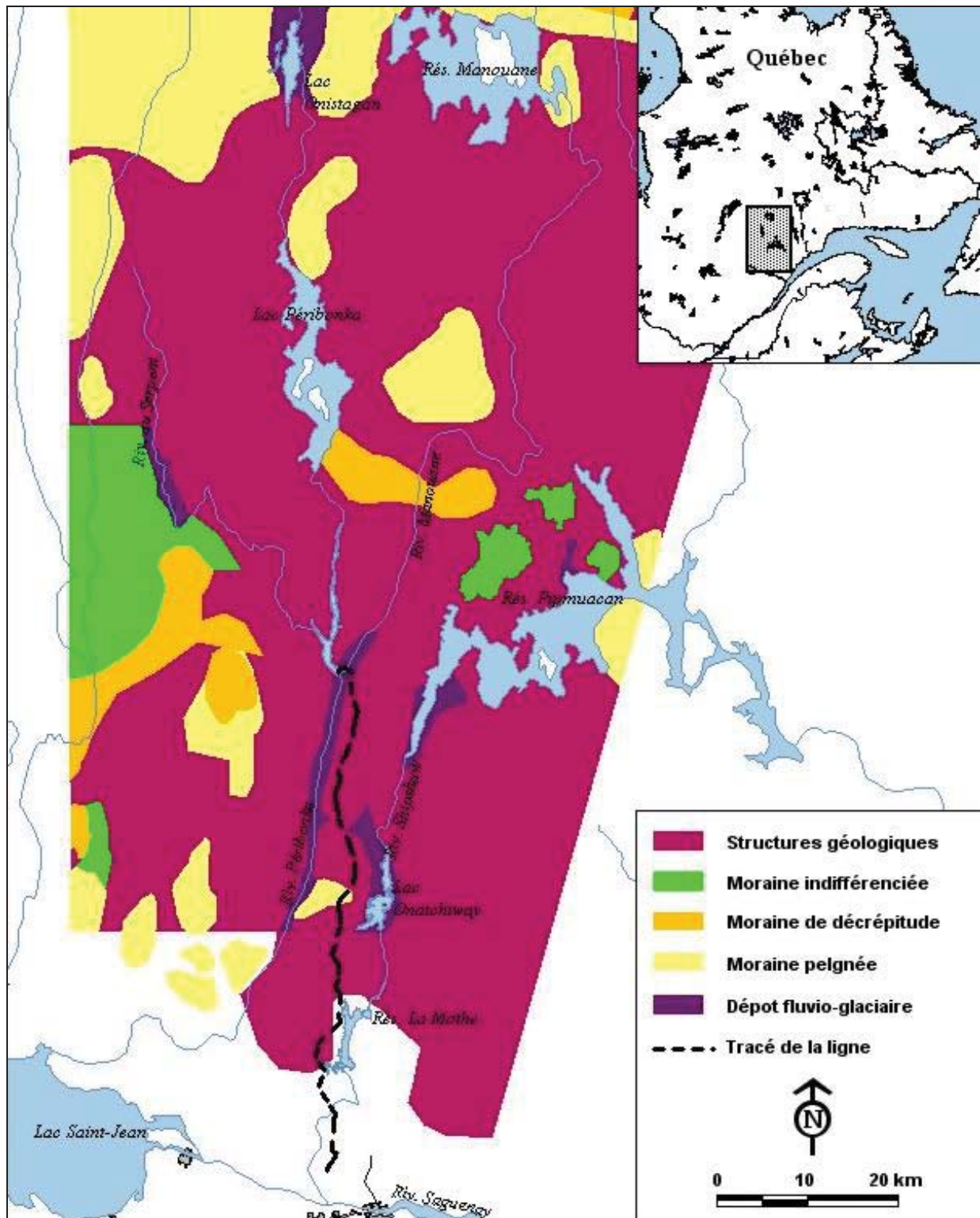


Figure 2 : Géomorphologie du bassin versant des rivières Shipshaw et Péribonka (David LeBlanc 2005, d'après Brisson 2002).

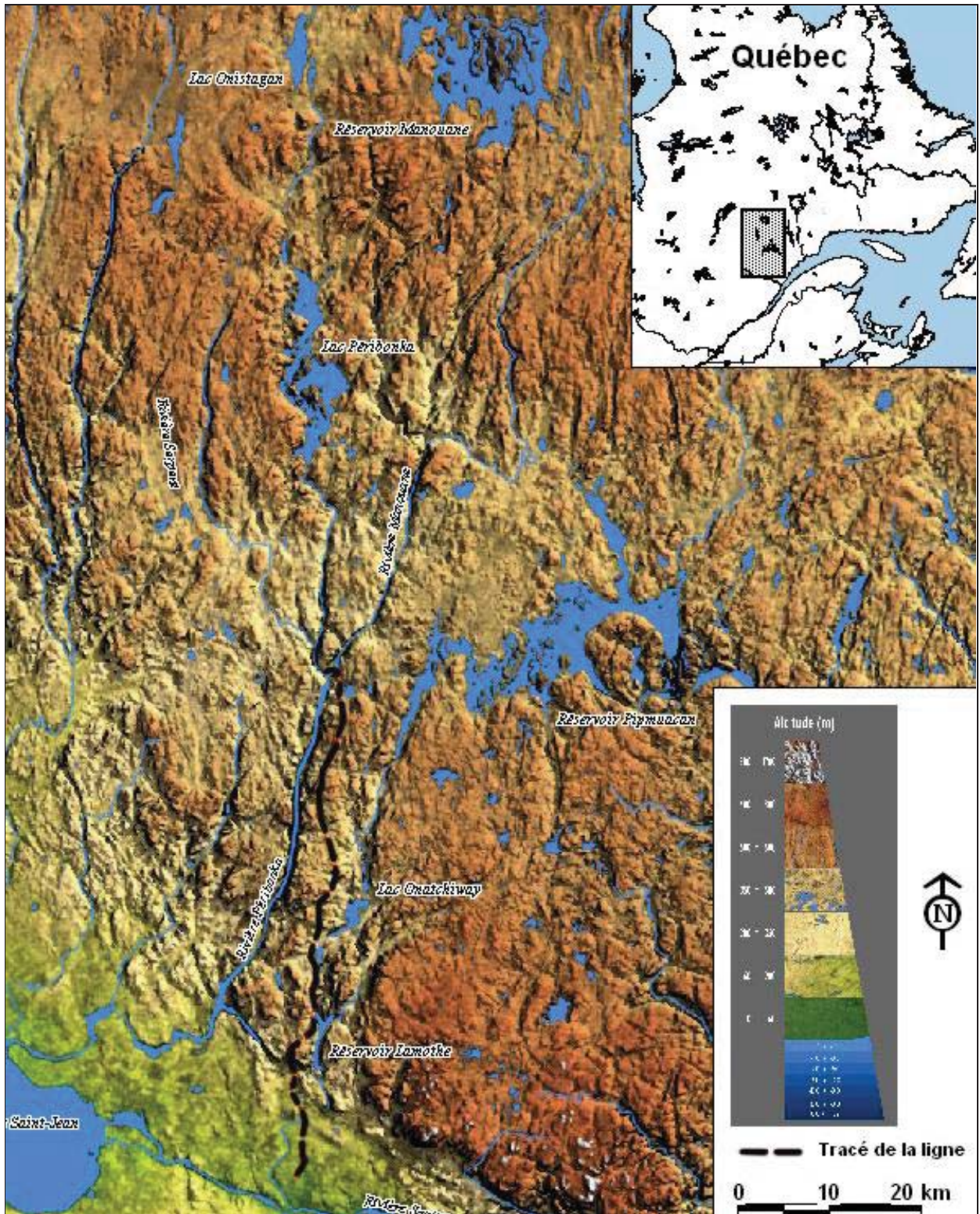


Figure 3 : Hypsométrie du bassin hydrographique des rivières Shipshaw et Péribonka (David LeBlanc 2005, d'après Brisson 2002)

Étude de potentiel archéologique.
Projet Lac à Paul
Subarctique Enr.

“La pénéplaine qui entoure les hauts plateaux se présente généralement sous forme de plaines de till, c’est-à-dire des plaines composées d’un dépôt morainique non consolidé caractérisées par la présence de différentes moraines [] qui sont des accumulations de blocs, de fragments de roches, plus petits, de sable et de poussières de roche arrachés, arrondis, brisés, broyés et transportés par le glacier. Ces dépôts glaciaires, d’épaisseur et de types variés, masquent plus ou moins la morphologie propre au fond rocheux.” (Brisson, Lemieux et Roy 2004 : 34⁶)

3.5 Hydrographie

L’aire couverte par cette étude de potentiel touche à un seul bassin hydrographique, en l’occurrence celui de la rivière Péribonka, tout en étant à proximité d’un second, celui de la rivière Betsiamites.

De nombreux lacs et rivières se sont formés lors de la fonte de l’inlandsis laurentien. Nombreux sont ceux et celles qui ont disparu depuis, ce qui implique des modifications sensibles du réseau hydrographique dans le temps et dans l’espace. Ainsi, dans le millénaire qui suivit le retrait glaciaire, le niveau et le cours des rivières Péribonka et Betsiamites eurent à subir de nombreuses modifications qui ont pu affecter l’occupation de leurs berges et la navigation de leur cours respectif.

Au maximum de l’incursion marine, le cours inférieur de la rivière Péribonka bifurquait vers le lac Tchitogama, rejoignait la rivière Shipshaw et alimentait la mer de Laflamme non loin de l’actuelle municipalité de Saint-Ambroise (Tremblay 1971⁷). Un peu plus tard, la Péribonka prit son cours actuel en creusant dans les matériaux meubles laissés par les glaciers au nord du lac Saint-Jean. Les eaux charriées par ces deux rivières au moment où les glaciers fondaient encore dans le nord montraient un très fort débit qui a fortement contribué à la mise en place de paysages encore présents de nos jours. Quant à la rivière Manouane, son cours supérieur, pas

⁶ BRISSON, Carl, Gilles-H Lemieux et Denis W. Roy, 2004 : *op. cit.*

⁷ TREMBLAY, Germain, 1971 : “Sur les étapes successives de la mise en place du réseau hydrographique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Canada.” *Cahiers de Géographie* : 105-129.

plus que son cours moyen, n'auraient subi de modifications majeures au cours des cinq derniers millénaires.

3.5.1 Rivière Péribonka

Le sous-bassin hydrographique de la rivière Péribonka est le plus vaste de tous les sous-bassins hydrographiques du Saguenay avec une superficie d'environ 27 000 km². La rivière prend sa source à 500 kilomètres au nord du lac Saint-Jean, dans les monts Otish (figure 4). Les principales rivières qui alimentent la Péribonka le font dans un axe nord-est, sud-ouest ou nord-sud. Ces affluents sont les rivières Carignan, Savane, Courtois, Grande Loutre, Bonnard, Saint-Onge, à la Carpe, Serpent, Manouane, Brûlée, Alex et Petite Péribonka (tableau 2 ; figure 5).

Nom	Orientation	Feuillets 1 : 50 000	Site répertorié
Riv. Petite Péribonka	sud-ouest	22 D/12, 22 D/13, 22 E/4, 22 E/5	nil
riv. Alex	nord/sud	22 D/13, 22 E/3, 22 E/4, 22 E/6	nil
riv. Brûlée	nord nord-ouest/sud sud-est	22 D/14, 22 D/13, 22 E/4	nil
Riv. du Banc de Sable	nord/sud	22 D/14	nil
riv. du Canal Sec	est/ouest	22 E/6	nil
ruiss. St-Jacques	nord-est/sud-ouest	22 E/6	nil
riv. Manouane	nord-est/sud-ouest	22 E/11, 22 E/15, 22 L/2, 22 L/7, 22 L/10	DIEo-1, DIEp-1 à 4, 7-8, 11-12, 14, 16 à 18
riv. au Serpent	nord-ouest/sud-est	22 E/11, 22 E/13, 22 E/14, 22 L/4, 22 L/5	DjEt-7, 8
riv. Brodeuse	nord-ouest/sud-est	22 E/14, 22 L/3	
riv. à la Carpe	nord-est/sud-ouest	22 L/6	nil
riv. Épinette Rouge	ouest/est	22 L/6, 22 L/5	nil
riv. Saint-Onge	nord-ouest/sud-est	22 L/6, 22 L/5, 22 L/12	
riv. Coucoumenen	sud/nord	22 L/6	nil
riv. Bonnard	est/ouest	22 L/11	nil
riv. Grande Loutre	nord-ouest/sud-est	22 M/3 et 22 M/4	EgEv-1, EgEw-1, EhEw-1 à 3
riv. Savane	nord-est/sud-ouest	22 M/3, 22 M/6, 22 M/11, 22 M/10, 22 M/15 et 23 D/2	nil
riv. Épervanche	nord-est/sud-ouest	22 M/14	nil

Tableau 2 : Principaux affluents de la rivière Péribonka

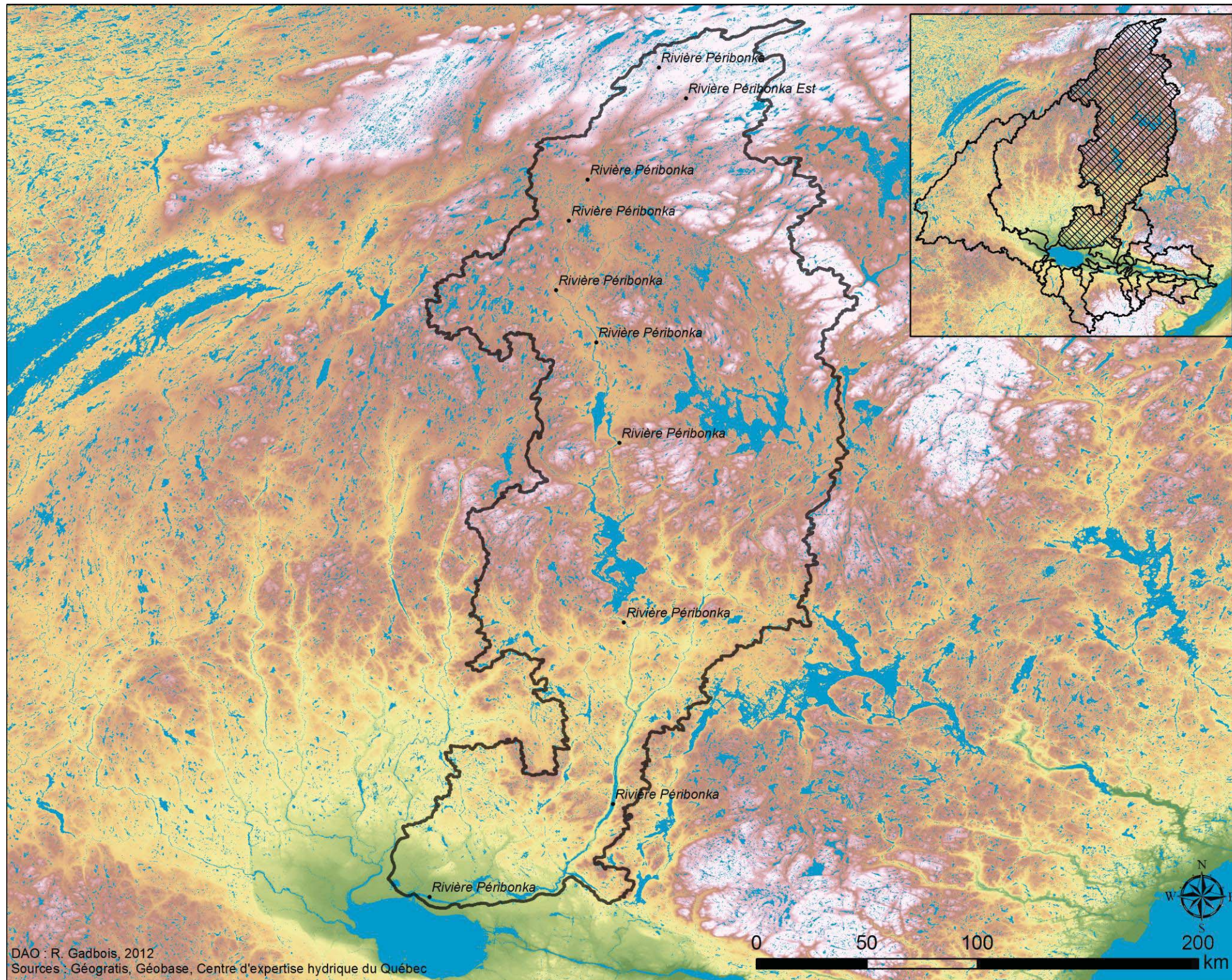


Figure 4 : Bassin hydrographique de la rivière Péribonka

Étude de potentiel archéologique.
Projet Lac à Paul
Subarctique Enr.

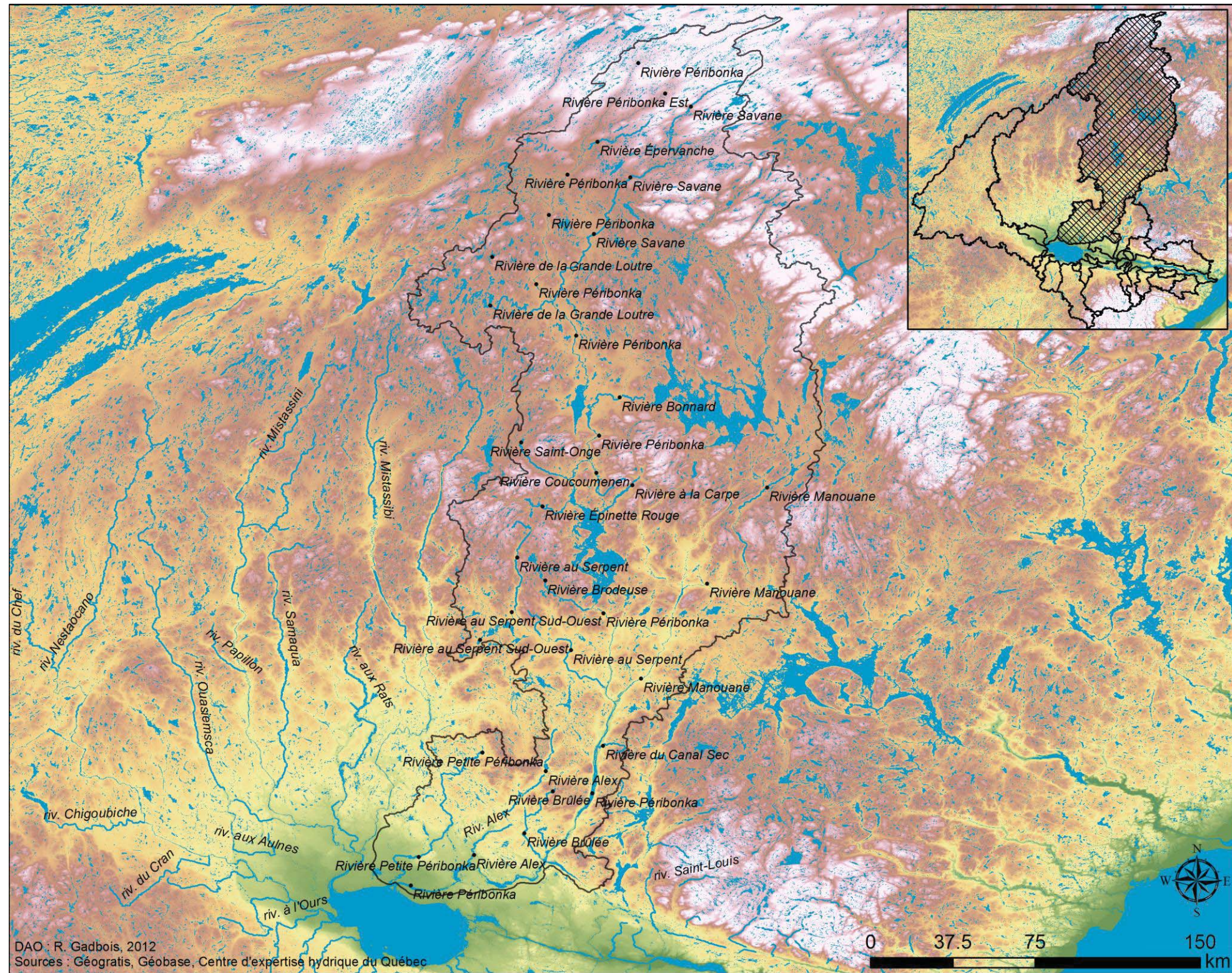


Figure 5 : Bassin hydrographique de la rivière Péribonka et principaux affluents

Peu de lacs de grande superficie se trouvent dans ce périmètre. Exception faite de ceux que les ouvrages hydroélectriques ont transformé en réservoir, seul le lac Plétipi qui est une relique d'un ancien lac glaciaire se démarque avec une superficie de 339 km².

Notons finalement que durant la préhistoire récente, soit au cours des derniers millénaires, depuis la rivière Péribonka, il était facile pour ceux qui en parcouraient les eaux d'avoir accès à toute une série d'autres bassins hydrographiques d'importance (tableau 3).

Depuis :	Orientation (sens du courant)	Via :	Vers
Riv. Péribonka	sud-est	Riv. Otish	riv. Outardes et Manicouagan
Riv. Péribonka	nord nord-ouest	riv. Saffray et lac Pollet	riv. Eastmain
Riv. Péribonka	ouest	ruiss. et lacs sans nom	riv. Témiscamie
Riv. Péribonka	ouest	riv. Grande Loutre	riv. Mistassini
Riv. Péribonka	ouest	riv. Saint-Onge et lac Piraube	riv. Mistassini N-E
Riv. Péribonka	est	riv. Manouane	riv. Betsiamites
Riv. Péribonka	nord-est	lac Tchitogama et riv. Shipshaw	riv. Betsiamites
Riv. Péribonka	nord-ouest	riv. Petite Péribonka	riv. Mistassini

Tableau 3 : Sous-bassins hydrographiques accessibles depuis le bassin de la rivière Péribonka

Sur la base des cartes anciennes, il semblerait qu'au cours des XVI^e et XVII^e siècles, la rivière Péribonka s'intégrait à un vaste axe de pénétration vers le nord. En effet, tôt au XVI^e siècle, les Européens furent mis au fait de l'existence d'une rivière qui permettait d'avoir accès au nord. Il fallut cependant attendre le début du XVII^e siècle pour que soit officialisé cet état de fait. Ainsi, sur la carte de Champlain de 1613 (figures 6), la rivière Péribonka était l'un des seuls affluents reconnus du lac Saint-Jean. C'est ainsi que sur la base d'informations provenant de membres des Premières Nations, Champlain qui n'a jamais exploré le lac Saint-Jean, a probablement cru à l'existence d'un lien direct entre la rivière Péribonka et le lac Mistassini régulièrement fréquenté par les occupants du lac Saint-Jean.



Figure 6 : Extrait de la carte de Samuel de Champlain (1613)

Étude de potentiel archéologique.
Projet Lac à Paul
Subarctique Enr.

Cet axe de circulation nordique, tel qu'illustré par de nombreux documents cartographiques postérieurs à Champlain, s'ancrait assurément dans un passé ancien et a sûrement contribué à la réussite de l'expédition d'Albanel vers la baie d'Hudson en 1672. Si les membres des premières Nations qui guidaient le père Albanel empruntèrent ce trajet, c'est qu'ils le connaissaient bien. Les nombreuses découvertes effectuées sur les berges de l'actuel lac Tchitogama, en ligne directe avec ce trajet, ne font que confirmer ce fait. En 1673, le missionnaire François Crespieu, toujours accompagné de guides autochtones, utilise lui aussi le circuit de la rivière Péribonka, les Passes-Dangereuses, la rivière Manouane, le lac Etchitogama pour se rendre au site de foire Mouachau-Ouaraganish. Tout le secteur situé entre les rivières Péribonka et Shipshaw, en aval de la confluence de la première avec les rivières au Serpent et Manouane, semble alors faire l'objet d'une exploitation et d'une occupation intensive. D'ailleurs, la présence de deux Jésuites à l'intérieur de ce périmètre plutôt restreint en périphérie de la rivière Péribonka tend à démontrer l'importance de cette rivière pour les Premières Nations qui fréquentaient les environs.

Les coordonnées géographiques disponibles et vérifiées, ainsi que les données extraites des récits des explorateurs et des voyageurs de l'Amérique du Nord, étalées sur les tables à dessin de l'atelier Delisle, aboutiront, en 1703, sur une carte de l'Amérique septentrionale qui est la meilleure représentation cartographique du territoire québécois du XVIII^e siècle. Sur cette carte apparaît assez fidèlement le parcours des rivières Péribonka et Manouane (figure 7), de même que d'autres cours d'eau qui permettent de passer de réseaux hydrographiques à d'autres. Se retrouvent également sur cette carte, différentes informations géographiques et autres. C'est néanmoins sur la carte de Jolliet de 1679 (figure 8), que le nom de la rivière apparut pour la première fois (Périboca jusqu'à Laure qui en 1731 la nommera Periboaka, puis en 1733, Péribonka). En 1731 et 1733, c'est également Laure qui lui donna un second nom qui peut-être, correspondait à une nouvelle dénomination inconnue, en l'occurrence quelque chose comme Kouspaigan en 1731 et Konispahigane en 1733 (figures 9 et 10). Cette dénomination alternative ne fut cependant pas retenue dans les cartes qui suivirent et le nom Péribonca ou Péribonka a perduré jusqu'à aujourd'hui presque inchangé.



Figure 7 : extrait d'une carte de l'atelier Delisle (1703)



Figure 8 : Extrait d'une carte de Louis Jolliet (1679)



Figure 9 : Extrait d'une carte de Pierre Laure (circa 1731)

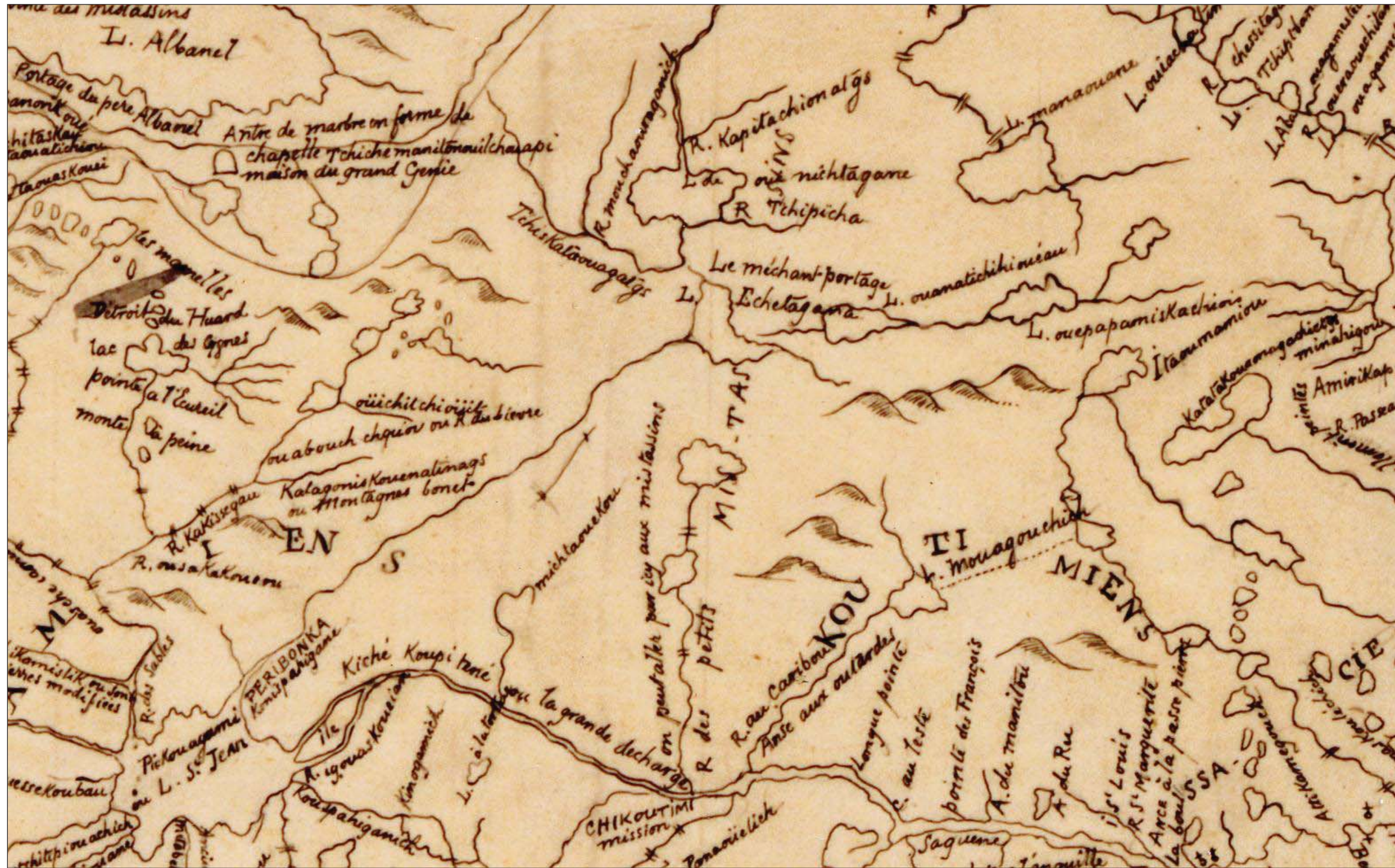


Figure 10 : Extrait d'une carte de Pierre Laure du lac Saint-Jean (1733)

Outre les inexactitudes géographiques, les cartes de Laure n'en demeurent pas moins intéressantes à d'autres niveaux. S'y trouvent en effet des toponymes indiens, des indications de portage et la localisation d'un présumé lieu de foire. Quant à celles qui suivirent, les toponymes indiens sont parfois plus nombreux, mais les indications de portage ou autre sont la plupart du temps absentes. Dans tous ces cas, la rivière Péribonka est mentionnée et il semble que celle-ci ait continué à être un axe de circulation, même si les mentions concernant son utilisation disparaissent.

La période qui succède à celle dominée par le commerce des fourrures, est marquée par la diversification économique, toujours déterminée par les ressources présentes sur l'ensemble du territoire drainé par la rivière Péribonka. L'utilisation du territoire qui jusqu'alors avait été liée exclusivement aux pelleteries, va se muer en transformation du territoire à des fins d'exploitation agricole, forestière, minière et hydro-électrique.

La pression sur les Amérindiens s'intensifia davantage en 1824, avec la politique de colonisation qui marquait la fin du monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces changements culminèrent avec la naissance de la réserve amérindienne de Pointe-Bleue, en 1856, et la création des réserves à castor, en 1932.

Le principe de base sur lequel reposait le partage du territoire, en ce qui a trait au castor, était de reconnaître à une douzaine de familles l'exclusivité du secteur de trappe et de chasse qu'ils avaient l'habitude de fréquenter. Ces portions de forêts constituaient pour plusieurs de ces familles, leur véritable habitat puisqu'ils y séjournaient neuf, dix mois, parfois l'année entière (Girard, Bourassa et Tremblay 2003⁸). Les buts poursuivis par le gouvernement canadien à l'époque, en créant les réserves à castor, étaient semble-t-il de protéger la ressource, car le castor était en voie de disparition et ainsi, d'assurer la subsistance des Amérindiens. Même si un certain droit d'exclusivité était reconnu aux familles autochtones par ces réserves à castor, les

⁸ GIRARD, Camil, Marc-André Bourassa et Gervais Tremblay, 2003 : *Identité et territoire : les Innus de Mashteuiatsh et la trappe aux castors sur la rivière Péribonka*. Groupe de recherche et d'interventions régionales, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 255 p.

Innus ne se considéraient pas confinés à leur territoire et continuaient de se déplacer beaucoup en forêt. Ils hivernaient parfois deux ou trois familles ensemble dans des tentes de toile ou des habitations semi-permanentes (Langevin et Langlois 2002⁹).

Parallèlement, en vue de mieux connaître les ressources que peuvent offrir les terres du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le gouvernement du Bas-Canada, puis du Canada commanda une série d'explorations par des équipes d'arpenteurs et de cartographes qui succédèrent à Normandin (1732), initiateur de ce mouvement à l'époque du Régime français. Ils ont laissé des renseignements de grand intérêt qui permettent de se faire une idée de la région et de ses sous-régions, avant les transformations massives provoquées par la venue des Blancs et la modernisation des moyens de production. Parmi ces explorateurs, citons François Verreault (1824, CERHS 1968 :55¹⁰), Hamel et Nixon (rivière Péribonka et Alex en 1828), Proulx (rivière Shipshaw en 1828), Pierre-Alexis Tremblay (rivière Alex, lac Tchitogama, rivière Serpent, Passes-Dangereuses, rivière Brûlé, Banc-de-Sable, Manouane, Shipshaw et Brodeuse en 1854 et 1860), D. H. Dumais (rivière Manouane, Modeste, lac Onistagane, Chute-des-Passes en 1889) et Low et Bignell (Bersimis, Pipmuacan et Onistagane en 1884). Le portrait que ces explorateurs dressent dans leurs rapports, livre des informations utiles pour les archéologues qui auront à intervenir sur le territoire, car ils indiquent avec précision, le contexte environnemental du terrain avant qu'il ne soit transformé par les bouleversements de nature anthropique.

On peut aussi apprendre, dans le rapport de Verreault de 1824, qu'il y avait trois familles d'Amérindiens à Tadoussac, neuf familles à Chicoutimi, douze familles au lac Saint-Jean, neuf à Ashuapmushouan. Il estimait à environ 165 âmes, le nombre d'autochtones vivant sur le territoire; des chiffres que confirment d'autres recensements (1839, 1853, 1857) qui évaluaient la population des Montagnais à environ 200 personnes (Mailhot et Vincent 1979¹¹). Quant aux

⁹ LANGEVIN, Érik et Jannick Langlois, 2002 : *Étude de potentiel archéologique du territoire compris entre les monts Valin et les monts Otish*. Dans le cadre du projet ARUC, Mise en valeur du potentiel récréotouristiques des monts Valin et des monts Otish. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 44 p.

¹⁰ CENTRE d'études et de recherches historiques du Saguenay, 1968 : *Exploration du Saguenay 1828*. Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi.

¹¹ MAILHOT, Josée et Sylvie Vincent, 1979 : *La situation des montagnais du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Haute Cote-Nord au milieu du XIX^e siècle*. Conseil Attikamek-Montagnais (CAM), Québec, 43 p.

autres explorateurs, ils parlent peu ou pas du tout des autochtones, ce qui laisse croire que ces derniers sont peu visibles sur les rivières même s'ils font souvent partie des expéditions. Les estimations démographiques semblent refléter une baisse importante par rapport à ce que Crespieul avait observé dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

Ces Amérindiens ne vivaient pas isolés du reste du monde. Ils pouvaient en plusieurs lieux et en plusieurs occasions, rencontrer d'autres Amérindiens d'autres régions à l'intérieur des terres ou provenant du littoral du golfe et du fleuve Saint-Laurent. Encore aujourd'hui, plusieurs Montagnais comptent parmi leurs grands-parents et arrière-grands-parents, des personnes qui habitaient la Basse et Moyenne Côte-Nord (Entrevues août 2001). D'ailleurs, au début du XX^e siècle, au moment où Speck se rendit au lac Saint-Jean pour documenter le mode de vie des algonquiens locaux, le cours de la rivière entre sa source jusqu'à sa fin dans le lac Saint-Jean était divisé en une dizaine de territoires familiaux, que se partageaient les bandes du Lac-Saint-Jean, de Chicoutimi et de Pessamit (Speck 1927¹²). Parmi ces exploitants, notons le nom de la famille Siméon qui, encore aujourd'hui, considère la rivière Péribonka comme un territoire de chasse traditionnel. Pour ce qui est du territoire à l'étude, Speck ne mentionne rien.

Avec l'ouverture du territoire à la colonisation, on assista à une relance de l'entreprise missionnaire. Les pères Oblats arrivent au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1844, suivis des pères Eudistes en 1903. Dans la poursuite du rêve des Jésuites et en réponse à l'exploitation par les Amérindiens du bassin hydrographique de la rivière Péribonka, une Mission fut érigée par les Oblats en 1943, sur le versant sud-ouest du lac Onistagan (Simard 1971¹³, 1971a¹⁴). C'est donc dire que ce lac, à la confluence de plusieurs voies de circulation pour différentes nations amérindiennes (entre autres, les autochtones de Betsiamites, ceux du lac Mistassini et de Pointe-Bleue), revêt une grande importance en terme d'occupation.

¹² SPECK, F.G., 1927 : "Family Hunting Territories of the Lake St-John Montagnais and Neighbouring Bands." *Anthropos*, vol. 22 : 387-403.

¹³ SIMARD, Robert, 1971 : "La mission d'Onistagan. La fondation". *Saguenayensia*, vol. 13 (2): 51-54.

¹⁴ SIMARD, Robert, 1971a : "La mission d'Onistagan. L'activité et la fin". *Saguenayensia*, vol. 13 (3): 69-73.

L'exploitation forestière du bassin de la rivière Péribonka n'a débuté que dans la seconde moitié du XIXe siècle. La concession du secteur Péribonka sud s'effectua au profit de la compagnie Price Brothers et la partie nord à la compagnie Dunn Home qui avait également la concession de la rivière Shipshaw. D'autres chantiers s'ouvrirent, dont ceux de la compagnie B. A. Scott en 1887. Le premier moulin à scie sur les rives de la rivière Péribonka fut érigé en 1897 et une pulperie fut construite à la chute de la rivière Petite Péribonka en 1900.

Parallèlement à l'exploitation forestière, un autre aspect des ressources que peut offrir le territoire prit son essor à partir des années 1920. Avec leur fort débit, le potentiel hydroélectrique des rivières Péribonka et Shipshaw fut très tôt remarqué par les compagnies Alcan et Price. Afin d'alimenter leurs usines en énergie électrique, une série de barrages et de centrales fut construite sur ces rivières et sur certains de leurs tributaires (Girard 1987¹⁵). Ces barrages vinrent souvent remplacer des digues installées lors des décennies précédentes dans le cadre des activités de drave. Ces ouvrages de grande envergure provoquèrent le rehaussement de plusieurs lacs et rivières (Saint-Jean, Shipshaw, Manouane, Pipmuacan, Péribonka, Pamouscachiou, Onatchiway et Lamothe), effaçant du même coup plusieurs traces des occupations passées.

Au cours des années 1980, dans le cadre des négociations visant à faire reconnaître leurs revendications, les Ilnus tant de Masteuiatsh que de Pessamit ont documenté l'occupation du territoire à l'intérieur de leur Nistassinan respectif. Ces efforts menés particulièrement auprès des anciens des deux communautés ont mené à l'établissement de cartes où différentes activités menées sur le territoire sont identifiées. Ces cartes nous ont été d'une grande utilité dans le cadre de cette étude de potentiel pour documenter la fréquentation sur le territoire à l'étude (figures 11 à 15).

¹⁵ GIRARD, Jeannette, 1987 : "Histoire et préhistoire de la rivière Péribonka". *Saguenayensia*, vol. 29 (1) : 6-12.

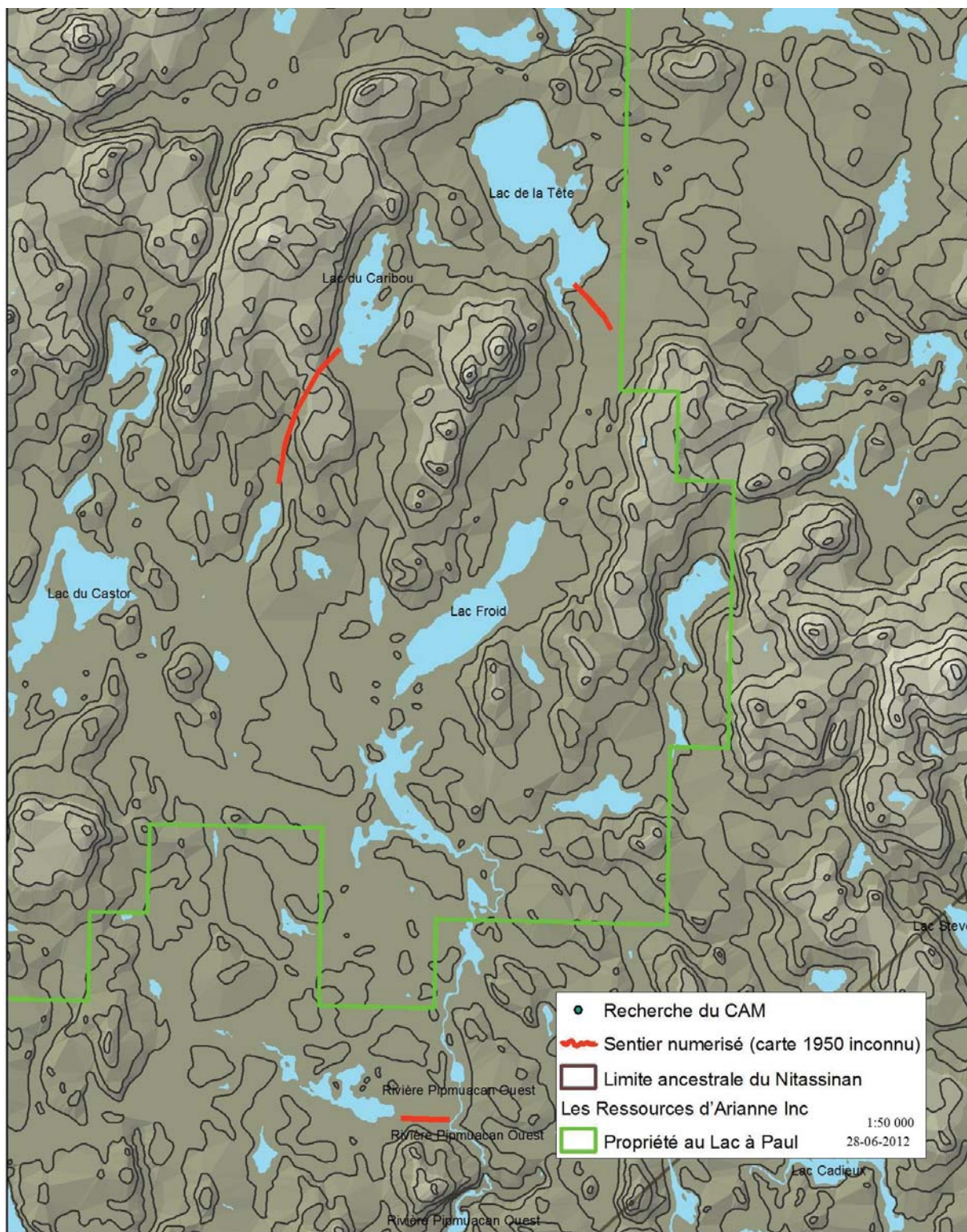


Figure 11 : Localisation du projet vs activités sur le territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh (1) (source : Conseil de bande Mashteuiatsh, Patrimoine, culture et territoire)

Étude de potentiel archéologique.
 Projet Lac à Paul
 Subarctique Enr.

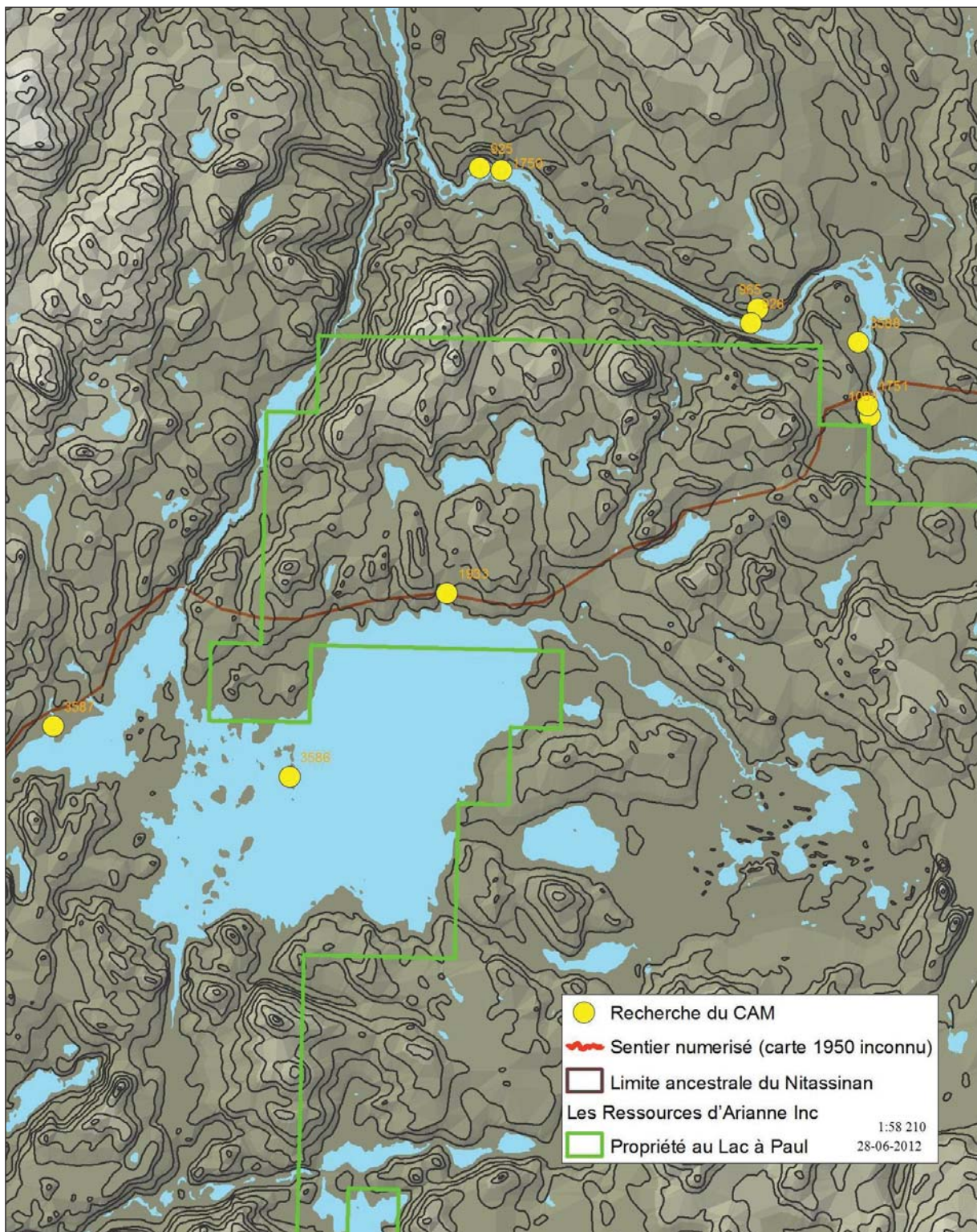


Figure 12 : Localisation du projet vs activités sur le territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh (2) (source : Conseil de bande Mashteuiatsh, Patrimoine, culture et territoire)

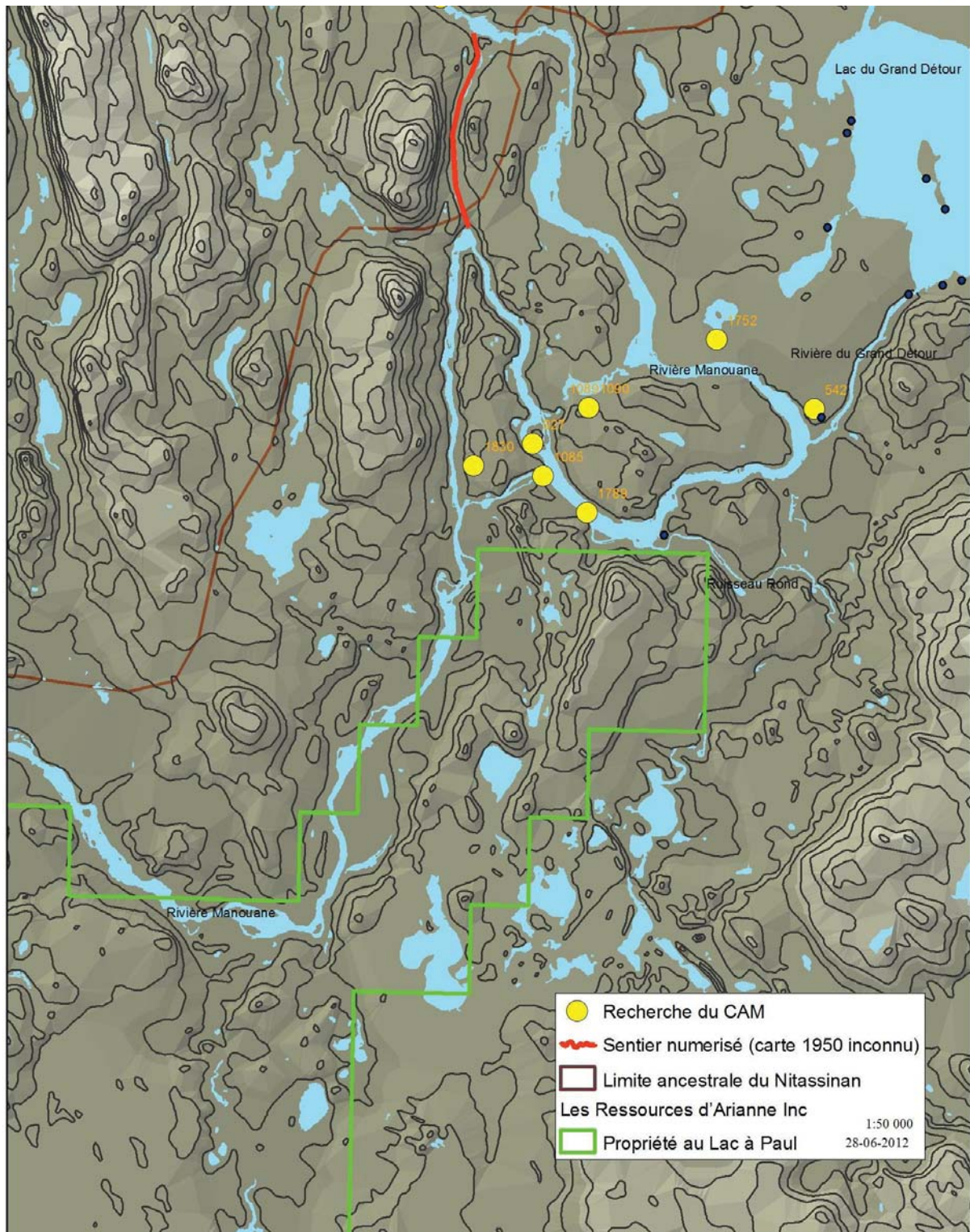


Figure 13 : Localisation du projet vs activités sur le territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh (3) (source : Conseil de bande Mashteuiatsh, Patrimoine, culture et territoire)

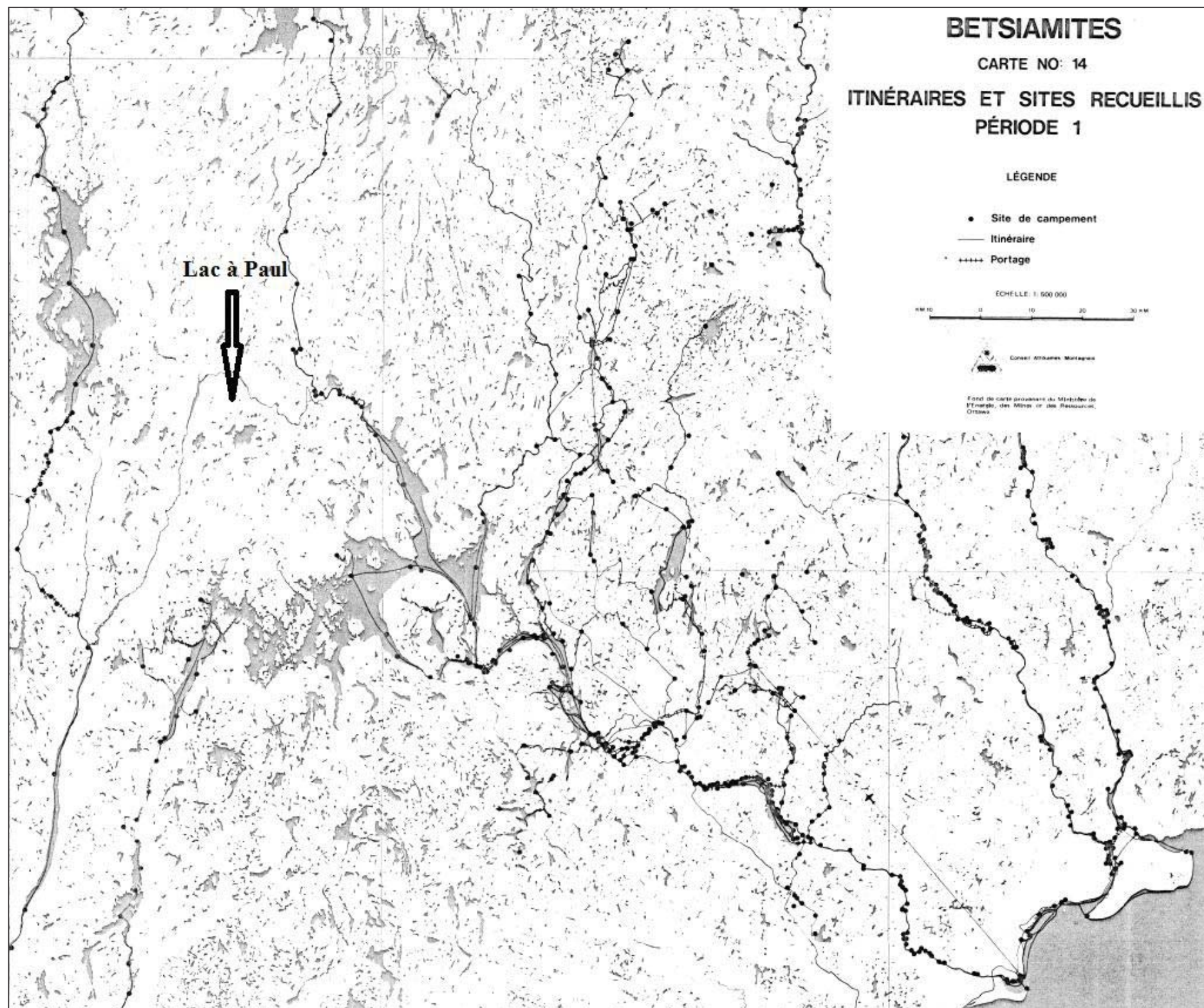


Figure 14 : Localisation des activités sur le territoire ancestral des Pessamit Innuatsh (1) (source : Conseil de bande de Pessamit, Bureau politique)

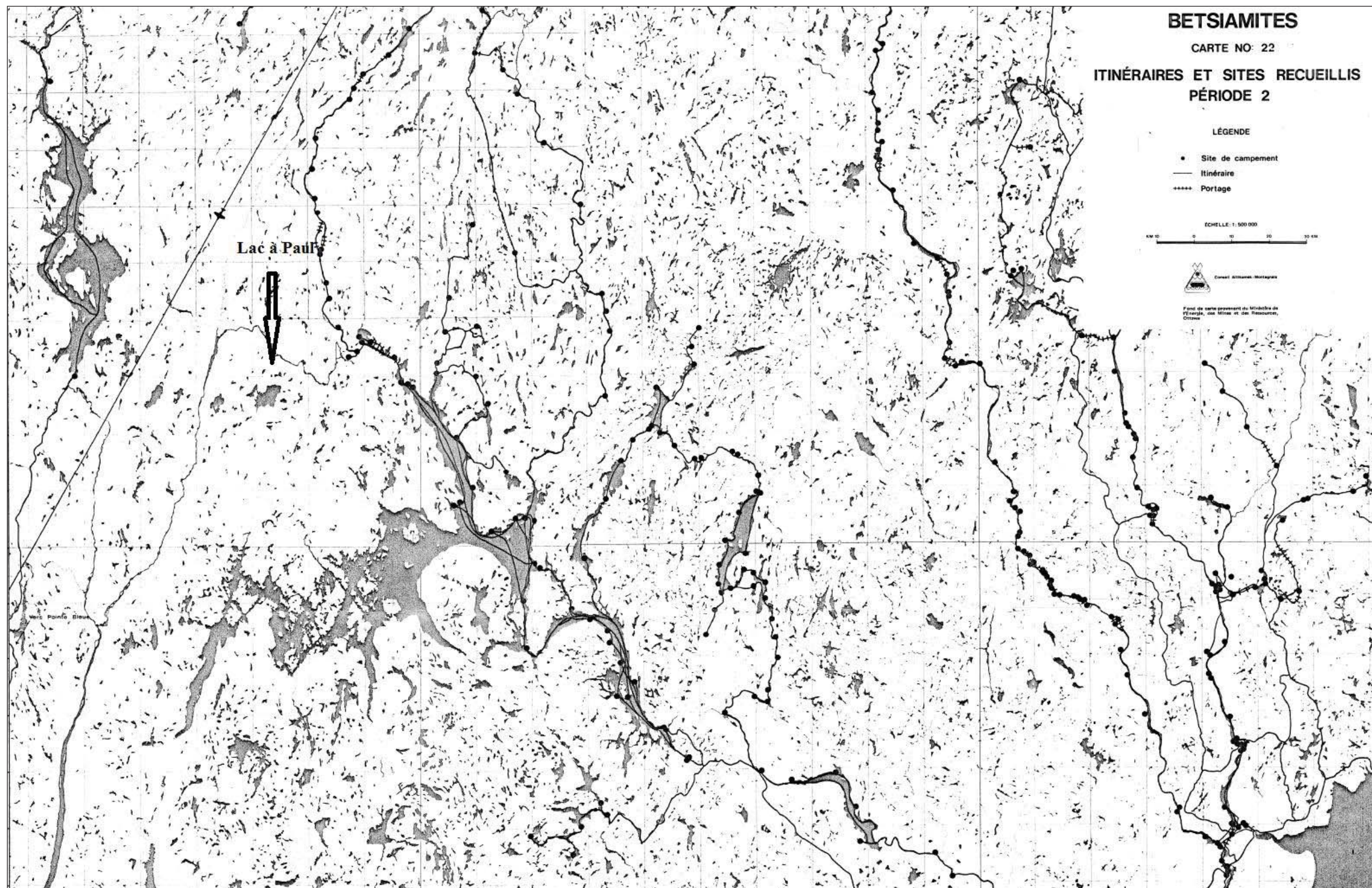


Figure 15 : Localisation des activités sur le territoire ancestral des Pessamit Innuatsh (1) (source : Conseil de bande de Pessamit, Bureau politique)

4. Interventions archéologiques

En date d'avril 2012, le bassin de la rivière Péribonka (incluant la rivière Manouane) comptait 60 gisements archéologiques parmi lesquels 29 comptent uniquement une ou plusieurs composantes datant d'avant l'arrivée des Européens, alors que 18 témoignent de fréquentations ayant eu lieu avant 450 A.A. et après cette date et, finalement, 13 ne comptent que des occupations post XVI^e siècle (figures 16 à 18; tableau 4). Parmi les sites répertoriés, huit ont livré de la céramique. Six de ceux-ci se trouvent sur le cours inférieur, un sur le cours moyen et un autre sur le cours supérieur. Pas moins de 29 d'entre eux ont livré un ou plusieurs aménagements particuliers, habituellement des restes d'aire(s) de combustion. Peu de ces structures sont cependant d'âge préhistorique.

Le nombre de gisements n'est pas nécessairement révélateur d'une grande richesse archéologique. En effet, peut-être parce que peu de sites ont été fouillés, il en ressort que la majorité d'entre eux compte moins de 100 objets. De fait, sur le bassin de la rivière Péribonka, seulement huit sites comptent plus de 1000 vestiges. Ces assemblages plus importants, parmi lesquels se trouvent ceux des sites DjEt-4, DIep-18, DjEt-1 et DjEt-7, résultent tous de fouilles effectuées dans le cadre de travaux hydroélectriques récents. Outre ce petit groupe de gisements plus « productifs », un seul site compte entre 500 et 1000 objets, huit en ont livré entre 500 et 100 et 38 moins de 100. Notons que parmi ces derniers, pas moins de 23 gisements comptent 10 objets ou moins. Par ailleurs, parce que la plupart des sites n'ont été inspectés que visuellement (n=49), l'état vertical de la plupart d'entre eux est mal défini.

Les premières interventions archéologiques documentées sur le sous-bassin de la rivière Péribonka (incluant la rivière Manouane) eurent lieu dans les années soixante alors que Joseph-Henri Fortin et Robert Simard procédaient, pour le premier, à des cueillettes de surface, et pour le second, à des fouilles. Les activités de Fortin se sont principalement concentrées dans la partie sud du bassin de la rivière Péribonka, depuis l'île du Repos, située à 18 km de l'embouchure dans le lac Saint-Jean, jusqu'à la pointe Taillon et la pointe Langevin sur le versant ouest de la rivière. Les seuls sites d'importance répertoriés par celui-ci se trouvent sur l'île du Repos qui

semble avoir été occupée de façon récurrente pendant de nombreux siècles par des groupes de passage. L'île se trouvant au bas d'un rapide important, il s'agissait probablement d'un lieu de passage où l'on s'arrêtait quelques instants avant de franchir ceux-ci ou encore, après les avoir contournés.

Quant à Simard, ses interventions se sont déroulées sur une portion plus vaste du bassin hydrographique de la rivière Péribonka. Au sud, à la confluence de la rivière Péribonka et du lac Saint-Jean, il fut le premier à inventorier l'île Bouliane qui, avant le maintien des eaux à leur niveau actuel, était rattachée à la Pointe-Taillon. Cette île, d'une superficie de 1,5 km², est encore aujourd'hui, au printemps et à l'automne, le lieu d'activités traditionnelles pour les Pekuakamiulnuatsh. Selon la tradition orale, l'extrémité ouest de la Pointe Taillon aurait été un endroit de prédilection depuis de multiples générations dans le cadre d'activités cynégétiques. Les vestiges archéologiques qui y ont été retrouvés jusqu'à maintenant, s'ils semblent démontrer une occupation plus que millénaire, ne permettent cependant pas de caractériser l'intensité de celle-ci. Au moment de la colonisation, aux activités de prédation succédèrent des travaux agricoles qui eurent comme conséquence le déboisement d'une vaste superficie de la Pointe Taillon et, par extension, de l'île Bouliane. À ces activités agraires en tant qu'élément perturbateur se sont par ailleurs ajoutés depuis 1927, les effets de l'érosion des berges liés au maintien du lac Saint-Jean à son niveau de crue. C'est en surface et apparemment dans quelques sondages non-localisés que Simard a recueilli quelques vestiges archéologiques. Depuis ce temps, plusieurs découvertes fortuites ont eu lieu sur les berges de l'île et les vestiges provenant de l'île se comptent maintenant par plusieurs centaines. Cependant, parce que ces vestiges ont toujours été recueillis en surface, sur les plages bordant l'île, il n'a jamais été possible de déterminer la profondeur chronologique de l'occupation.

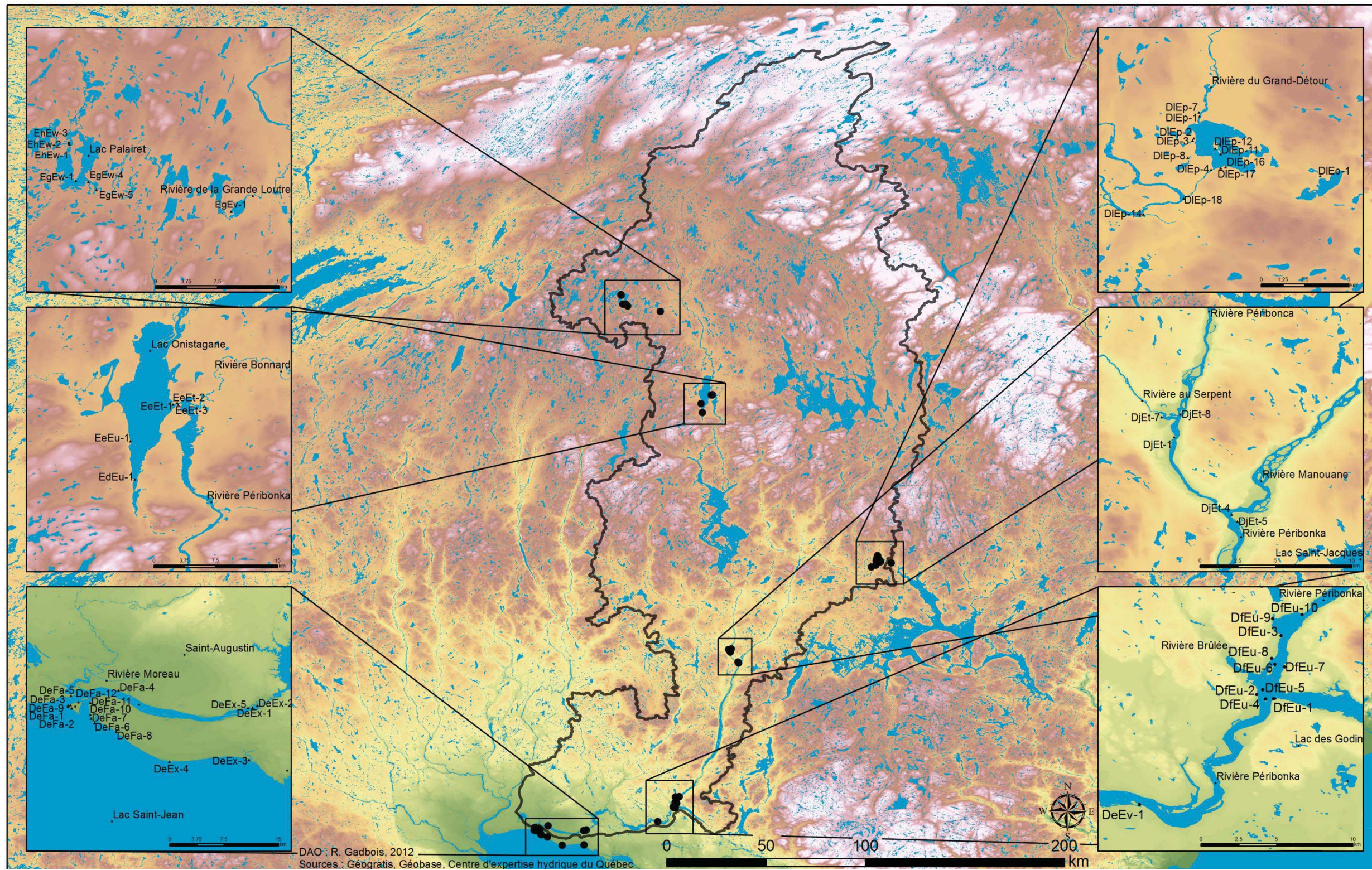


Figure 16 : Distribution spatiale des sites archéologiques du bassin de la rivière Péribonka

Étude de potentiel archéologique.
Projet Lac à Paul
Subarctique Enr.

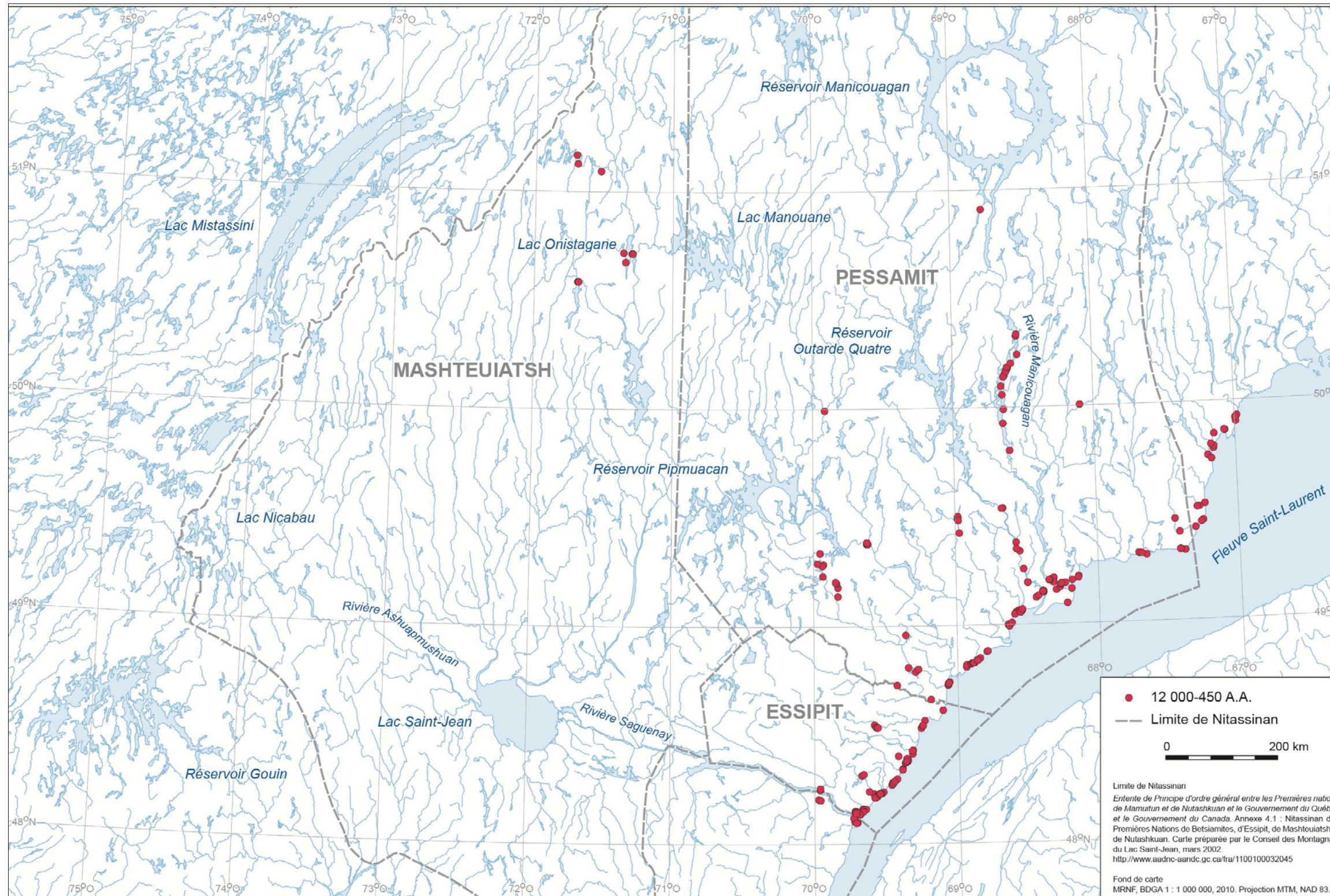


Figure 17 : Distribution spatiale des sites archéologiques de la Haute Côte-Nord (12000 à 450 A.A.)

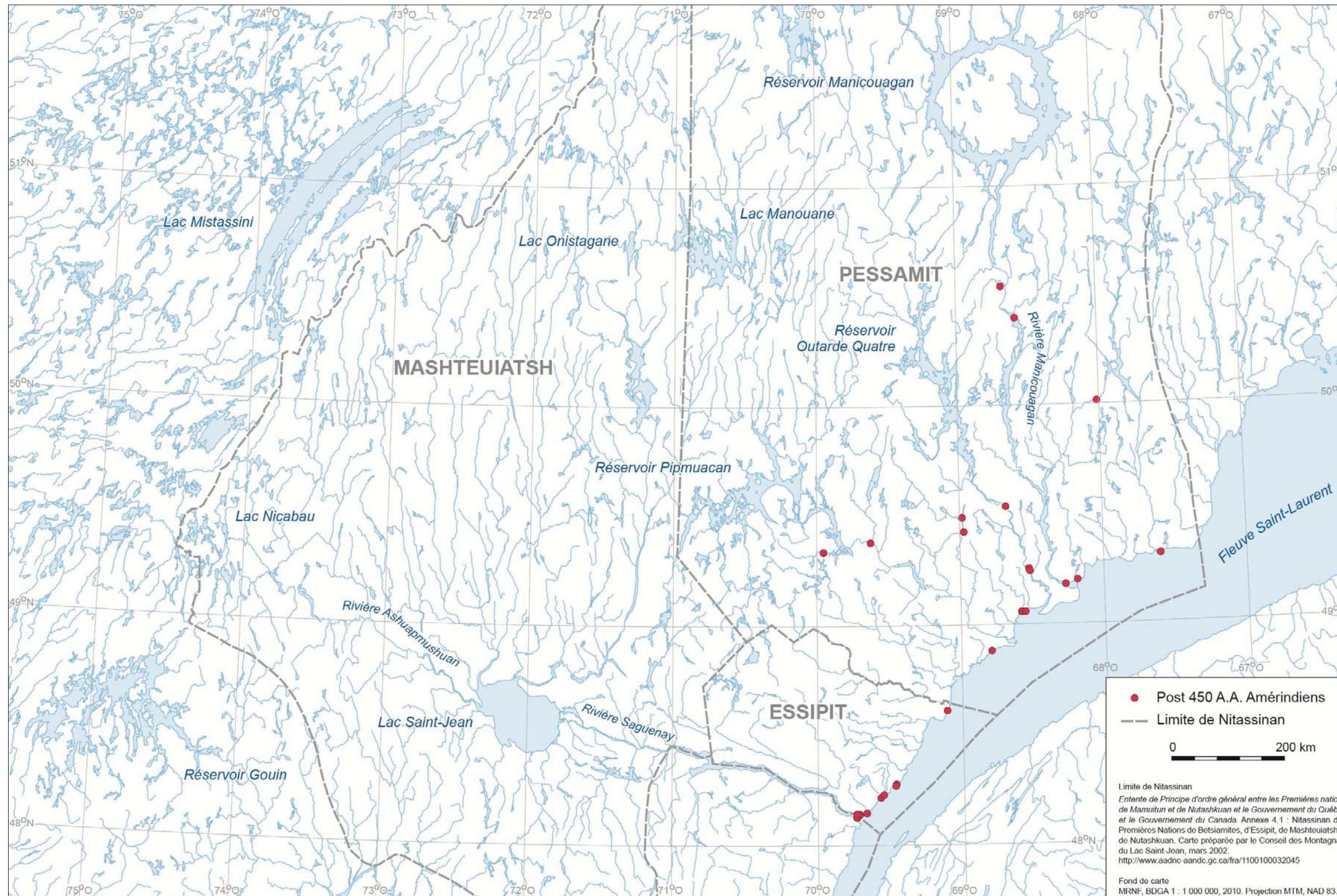


Figure 18 : Distribution spatiale des sites archéologiques de la Haute Côte-Nord (450 A.A.)



Code Borden	Feuillet 1 : 50 000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DeEv-1	22 D/13	insp. vis.	14	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeEx-1	22 D/12	sondages	15	qzt	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DeEx-2	22 D/12	sondages	818	qzt-ca	23	X	X	X	surf./strat.	50 à 350; 450 à 1000
DeEx-3	22 D/12	sondages	3	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeEx-4	22 D/12	sondages	1	-	-	X	-	-	surface	350 à 6000
DeEx-5	22 D/12	sondages	169	qzt	1	X	X	X	surface	50-350; 350-3000
DeFa-1	32 A/09	insp. vis.	9	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DeFa-2	32 A/09	insp. vis.	2	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFa-3	32 A/09	insp. vis.	3	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFa-4	32 A/16	sondages	36	-	-	X	-	-	surface	350 à 6000
DeFa-5	32 A/16	sondages	3	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DeFa-6	32 A/09	insp. vis.	80	qzt-ca	4	-	X	X	surface	1000 à 3000
DeFa-7	32 A/09	insp. vis.	1041	qzt-ca	2	-	X	X	surface	1000 à 3000
DeFa-8	32 A/09	sondages	9	-	-	X	-	X	surf./strat.	50 à 150
DeFa-9	32 A/09	insp. vis.	10	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DeFa-10	32 A/09	insp. vis.	6	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFa-11	32 A/09	insp. vis.	1876	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFa-12	32 A/09	insp. vis.	108	qzt	-	X	X	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DfEu-1	22 D/14	insp. vis.	5	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-2	22 D/14	insp. vis.	198	qzt-ch	33	X	X	-	surface	350 à 6000
DfEu-3	22 D/14	insp. vis.	189	qzt	70	X	X	X	surface	50 à 350; 350 à 2400
DfEu-4	22 D/14	insp. vis.	69	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DfEu-5	22 D/14	insp. vis.	25	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-6	22 D/14	insp. vis.	1	plu	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-7	22 D/14	insp. vis.	5	qzt-ryo	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-8	22 D/14	insp. vis.	4	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-9	22 D/14	insp. vis.	2	qzt-cal	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-10	22 D/14	insp. vis.	4	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DjEt-1	22 E/11	fouille	15131	ca-qzt	2409	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 1000 à 2400; 3000 à 6000
DjEt-4	22 E/11	fouille	30122	qzt-ch	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
DjEt-5	22 E/11	sondages	40	-	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350
DjEt-7	22 E/11	fouille	8032	-	-	X	X	X	stratigr.	50 à 150
DjEt-8	22 E/11	sondages	4	ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DIeO-1	22 E/16	fouille	1150	qzt	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
DIep-1	22 E/15	sondages	3	qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DIep-2	22 E/15	fouille	2	qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DIep-3	22 E/15	fouille	231	qzt	-	-	-	X	stratigr.	350 à 6000
DIep-4	22 E/15	fouille	6995	qzt	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
DIep-7	22 E/15	sondages	in situ	-	-	X	-	X	surface	50 à 350
DIep-8	22 E/15	sondages	in situ	-	-	X	-	X	surface	50 à 350
DIep-11	22 E/15	fouille	148	-	-	X	X	X	surface	50 à 350; 350 à 6000
DIep-12	22 E/15	sondages	472	qzt	-	X	X	X	surface	0 à 50; 350 à 6000
DIep-14	22 E/15	insp. vis.	3	qzt	-	-	X	-	surf./strat.	50 à 350; 350 à 6000
DIep-16	22 E/15	fouille	13	qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DIep-17	22 E/15	fouille	9	-	-	X	-	-	stratigr.	50 à 350
DIep-18	22 E/15	fouille	25743	qzt-ram	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
EdEu-1	22 L/11	insp. vis.	1	-	-	X	-	-	surface	50 à 350
EeEt-1	22 L/11	sondages	16	qzt-qz	-	X	-	X	surface	50 à 350; 350 à 6000
EeEt-2a	22 L/11	sondages	38	qzt-qz	-	X	-	X	surf./strat.	50 à 350; 350 à 6000
EeEt-2b	22 L/11	sondages	45	qz-qzt	-	-	-	-	surf./strat.	350 à 6000
EeEt-3a	22 L/11	sondages	19	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
EeEt-3b	22 L/11	sondages	22	qzt-qz	6	-	-	X	surf./strat.	350 à 6000
EeEu-1	22 L/11	sondages	2	qzt	-	X	-	X	surface	0 à 50; 350 à 6000
EgEv-1	22 M/04	sondages	42	qzt	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
EgEw-1	22 M/04	sondages	150	qzt	-	X	-	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
EgEw-4	22 M/04	sondages	14	-	-	X	-	X	stratigr.	50 à 350
EgEw-5	22 M/04	sondages	in situ	-	-	X	-	X	stratigr.	50 à 150
EhEw-1	22 M/04	sondages	2	qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
EhEw-2	22 M/04	sondages	in situ	-	-	X	-	X	surface	0 à 50
EhEw-3	22 M/04	sondages	in situ	-	-	X	-	X	surface	50 à 350

Tableau 4 : Sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Péribonka



Un peu plus au nord, Simard fit aussi une courte visite à l'île du Repos où il recueillit quelques vestiges archéologiques de même nature que ceux amassés par Fortin. Par la suite, il amorça un périple qui devait l'amener au lac Tchitogama, sur le cours moyen de la rivière Péribonka, soit à la confluence des rivières Serpent, Manouane et Péribonka, au lac Péribonka et au lac Onistagane à 300 km au nord de l'île Bouliane. Parallèlement à ces activités sur le cours principal de la rivière, Simard étendit ses recherches sur la rivière Brûlée, sur la rivière Alex et au lac portant le même nom, sur la rivière des Grandes Loutres (à plus de 350 km au nord du lac Saint-Jean) et au lac Piraube situé à mi-chemin entre les rivières Péribonka et Mistissibi. Au cours des années, Simard en profita également pour documenter un nombre considérable de découvertes isolées faites par des villégiateurs ou des adeptes de Nemrod sur le bassin hydrographique de la rivière Péribonka.

Outre Fortin et Simard, se trouve M. Gérard Girard, un archéologue amateur qui a annuellement recueilli des centaines de pièces sur la moyenne Péribonka, entre la rivière Barnabé au sud et le ruisseau Langelier au nord, tout particulièrement autour du lac Tchitogama. De toutes les interventions anciennes ayant eu lieu sur le bassin de la rivière Péribonka, celles de Girard sont de loin les plus productives et les plus informatives en regard de la succession des occupations sur la rivière Péribonka (Girard 1987¹⁶; Girard 1985¹⁷ et 1987¹⁸; Moreau, Girard et Verreault 1987¹⁹).

En somme, la plupart des données provenant du cours inférieur de la rivière Péribonka ont été colligées au cours des années soixante et soixante-dix par ces trois individus. Parmi eux, Fortin, mais surtout Simard ont donné suite à ces découvertes en produisant des rapports qui documentent le contexte des découvertes et illustrent de façon professionnelle les contextes tant

¹⁶ GIRARD, Gérard, 1987 : "Notes sur la collection d'objets archéologiques de M. Gérard Girard", *Saguenayensia*, vol. 29 (1) : 12-18.

¹⁷ GIRARD, Jeannette, 1985 : *Essai de préhistoire et histoire de la rivière Péribonka*. Groupe des Études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 113 p.

¹⁸ GIRARD, Jeannette, 1987 : *op. cit.*

¹⁹ MOREAU, Jean-François, Jeannette Girard et Louise Verreault, 1987 : "Aspects de la préhistoire de la Péribonka à l'embouchure du lac Tchitogama". *Saguenayensia* vol. 29 (3): 4-13.



verticaux qu'horizontaux de ces découvertes. Quant à Girard, le résultat de ses activités a été cédé au Musée Amérindien de Mashteuiatsh, puis entreposé au Laboratoire d'archéologie de l'UQAC.

Dans les années quatre-vingt, le laboratoire d'archéologie de l'UQAC a amorcé une série d'études portant sur des lieux explorés par les précurseurs, notamment ceux de la rivière Péribonka. Les découvertes de Girard firent ainsi l'objet d'une monographie exhaustive visant à recontextualiser ces découvertes et ainsi, à mieux documenter cette rivière (Girard 1985²⁰ et 1987²¹). Pendant un bref moment, cet affluent du lac Saint-Jean fut le mieux connu d'un point de vue archéologique.

À la toute fin de cette période on note également l'élaboration d'études de potentiel dans un contexte de grands travaux à venir. Ces travaux, qui visaient tout d'abord la tête de la rivière Betsiamite avaient par extension un effet sur la rivière Péribonka dont la rivière Manouane est l'un des principaux affluents. Historiquement, les Montagnais de Betsiamites étaient appelés Papinachois. Or, les rivières Péribonka et Shipshaw ont été dénommées par certains sous le vocable de rivière des Papinachois, probablement en référence au fait que c'était par ces rivières que les gens de Betsiamites accédaient au bassin hydrographique du Saguenay.

En parallèle de ces activités, notons la tenue de nombreuses interventions sur le bassin inférieur de la Péribonka. Ces interventions ont souvent eu lieu dans le cadre du Programme de stabilisation des berges de la compagnie Alcan (maintenant Rio-Tinto). Quelques découvertes de sites et la réévaluation de ceux déjà connus sont à rapporter au bilan de ces inventaires (Langevin 1996²², 1996a²³ et 2006²⁴; Rocheleau 1987a²⁵). Finalement, de brèves interventions menées dans

²⁰ GIRARD, Jeannette, 1985 : *op. cit.*

²¹ GIRARD, Jeannette, 1987 : *op. cit.*

²² LANGEVIN, Érik, 1996 : *Surveillance sur le site DeEx-5, Sainte-Monique*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 15 p.

²³ LANGEVIN, Érik, 1996a : 1996a : *Surveillance sur le site DeEx-2, Sainte-Monique*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 22 p.

le cadre des activités scientifiques du Laboratoire d'archéologie de l'UQAC ont également effectuées entre le lac Tchitogama et la Pointe Taillon (Langevin et Moreau 1990²⁶ et 1993²⁷).

Deux projets majeurs ont été amorcés au tournant du siècle sur le bassin de la rivière Péribonka. Tout d'abord, dans la suite de l'inventaire effectué en 1999 dans le cadre du projet de dérivation mineure de la rivière Manouane, succéda un autre inventaire, puis des fouilles, amorcées en 2001 et terminées en 2002, sur trois sites (Archéotec 1998²⁸, 2000²⁹, 2000a³⁰, 2000b³¹, 2000c³², 2001³³, 2006³⁴ et 2006a³⁵).

Le projet hydroélectrique visant à ériger une nouvelle centrale sur la rivière Péribonka s'est quant à lui amorcé en 2001 avec l'élaboration d'une étude de potentiel suivie, dans la même année, d'un inventaire et de la fouille partielle sur un site (DjEt-1) (Archéotec 2002³⁶ et 2002a³⁷). Un autre inventaire fut effectuée en 2002, alors que des fouilles eurent lieu en 2004 et 2007

²⁴ LANGEVIN, Érik, 2006 : *Inventaires archéologiques annuels. Bilan des activités 1986-2005*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 90 p. + annexes.

²⁵ ROCHELEAU, Claude, 1987 : *Relevés archéologiques aux sites DeEx-1 et DeEx-2, rivière Péribonka*. Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 44 p.

²⁶ LANGEVIN, Érik et Jean-François Moreau, 1990 : *Interventions de 1989 : Péribonka, lac Kénogami, pointe aux Pins, rivière Ticouapé, DcEo-1, DdEw-12 et lac St-Onge*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, n-p.

²⁷ LANGEVIN, Érik et Jean-François Moreau, 1993 : *Inventaire Archéologique de l'automne 1992*. Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 131 p.

²⁸ ARCHÉOTEC, 1998 : *Rivière Betsiamites, potentiel résiduel, étude du potentiel archéologique et inventaire archéologique partiel*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 23 p.

²⁹ ARCHÉOTEC, 2000 : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Manouane, inventaire archéologique 1999*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 83 p.

³⁰ ARCHÉOTEC, 2000a : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Boucher, inventaire archéologique 1999*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 89 p.

³¹ ARCHÉOTEC, 2000b : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Portneuf, inventaire archéologique 1999*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 30 p.

³² ARCHÉOTEC, 2000c : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Sault aux Cochons, inventaire archéologique 1999*. Hydro-Québec, Montréal, 23p.

³³ ARCHÉOTEC, 2001 : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites. Dérivation partielle de la rivière Manouane. Inventaire archéologique 2000*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 39 p.

³⁴ ARCHÉOTEC, 2006 : *Projet de la centrale de la Péribonka. Étude du potentiel archéologique*. Hydro-Québec. Division Ingénierie, approvisionnement et construction, Montréal, 18 pages + annexes.

³⁵ ARCHÉOTEC, 2006a : 2006a : *Dérivation partielle de la rivière Manouane. Interventions archéologiques 2003*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 137 p.

³⁶ ARCHÉOTEC, 2002 : *Projet de la centrale de la Péribonka. Étude du potentiel archéologique*. Hydro-Québec. Division Ingénierie, approvisionnement et construction, Montréal, 18 pages + annexes.

³⁷ ARCHÉOTEC, 2002a : *Projet de la centrale de la Péribonka. Interventions archéologiques 2001*. Rapport de recherches. Hydro-Québec. Division Ingénierie, approvisionnement et construction, Montréal, 52 pages + annexes.



(Archéotec 2003³⁸; Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005³⁹; Langevin, Girard et Lavoie-Painchaud 2008⁴⁰).

Hormis ces interventions découlant de travaux hydroélectriques, peu d'activités archéologiques ont eu lieu sur le bassin hydrographique de la rivière Péribonka depuis 2000. Parmi ces interventions ponctuelles, mentionnons un bref inventaire sur le lac Onistagane par le laboratoire d'archéologie de l'UQAC dans le cadre d'un projet ARUC (Langevin, Tremblay et Rioux 2004⁴¹). Cet inventaire dont le premier objectif était de retrouver les sites décrits par Simard et Martijn en 1970, a par ailleurs contribué à découvrir quelques nouveaux gisements possiblement en meilleur état que ceux connus auparavant (Martijn 2003⁴²; Simard 1969⁴³, 1970⁴⁴). L'inventaire succédait, dans le cadre du même projet ARUC, à une étude de potentiel visant à mieux connaître les ressources archéologiques des bassins hydrographiques des rivières Péribonka et Shipshaw (Langevin, Moreau, Langlois, Tremblay et Rioux 2004⁴⁵). Cette étude de potentiel à base de questionnaires distribués aux utilisateurs du territoire a permis d'identifier un nombre relativement élevé de lieux où ces utilisateurs ont cru observer et parfois même recueilli des vestiges d'occupations anciennes (Langevin et Langlois 2002⁴⁶).

³⁸ ARCHÉOTEC, 2003 : *Aménagement hydroélectrique de la Péribonka. Interventions archéologiques 2002*. Rapport de recherches. Hydro-Québec. Projets – Nouveaux aménagements, Montréal, 150 pages.

³⁹ LANGEVIN, Érik, Roland Tremblay, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2005 : *Bilan des activités archéologiques 2004*. Rapport soumis à Hydro-Québec Production et Hydro-Québec Équipement. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 89 p + annexes.

⁴⁰ LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Jean-Michel Lavoie-Painchaud 2008 : *Aménagement hydroélectrique de la Péribonka. Bilan des activités archéologiques 2007*. Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Équipement. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, 64 p. + annexes.

⁴¹ LANGEVIN, Érik, Roland Tremblay et Alain Rioux, 2004 : *Inventaire archéologique. Lac Onistagane (Haut Lac-Saint-Jean) Automne 2002*. ARUC, Mise en valeur du potentiel récréotouristique des Monts Valin et des monts Otish. Laboratoire d'archéologie, UQAC, Chicoutimi, 88 p.

⁴² MARTIJN, Charles, 2003 : *Field notes 1970, Lac Onistagan (Péribonka)*. Ministère de la Culture et des Communications, Québec, 34 p.

⁴³ SIMARD, Robert, 1969 : *Notes sur les recherches au lac Onistagane*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n-p.

⁴⁴ SIMARD, Robert, 1970 : *Notes sur les recherches au lac Onistagane*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n-p.

⁴⁵ LANGEVIN, Érik, Jean-François Moreau, Jannick Langlois, Roland Tremblay et Alain Rioux, 2004 : "Le potentiel archéologique des monts Valin et des monts Otish : un premier bilan de recherche au lac Onistagane" In *Le potentiel récréotouristique du Moyen Nord québécois. L'axe des Monts Valin–Monts Otish, Saguenay–Lac-Saint-Jean*, par Jean Désy, Camil Girard, Gilles-H. Lemieux et Alain Nepton. Groupe de recherche et d'interventions régionales, Université du Québec à Chicoutimi, pp 107-128.

⁴⁶ LANGEVIN, Érik et Jannick Langlois, 2002 : *op. cit.*

5. Bilan des connaissances concernant l'occupation humaine sur le bassin de la rivière Péribonka

La période de transition où les Euro-Québécois ne sont là qu'à travers les objets qui les représentent, nommée Protohistoire, s'étend dans le cas du bassin hydrographique du lac Saint-Jean entre 303 et 416 A.A. L'un des témoins artéfactuels parmi les plus significatifs de cette période serait la perle de verre, dont certains types sont parfois assignables à la première moitié du XVII^e siècle. Or, si de nombreuses perles de verre de cette période ont été découvertes à quelques endroits au nord du lac Saint-Jean (Moreau 1993⁴⁷ et 1994⁴⁸ ; Moreau et Langevin 1992⁴⁹), très peu l'ont été sur le sous-bassin hydrographique de la rivière Péribonka. Cela ne signifie pourtant pas que les richesses de la rivière n'étaient pas exploitées au cours de cette période, car si elles l'ont été auparavant, il n'y a en effet aucune raison que ces rivières aient été désertées au moment où la demande en fourrures de castor connut une forte hausse. Qui plus est, on l'a constaté, la présence de la rivière Péribonka sur les documents iconographiques du XVI^e et du XVII^e siècle constitue une démonstration sans équivoque de la popularité de sa fréquentation au moment de l'arrivée des Européens dans la haute vallée du Saint-Laurent.

La découverte de perles de verre en association avec des vestiges lithiques sur les sites DjEt-1 et DjEt-4 (non loin de la confluence avec la rivière Manouane) aurait pu venir combler ce vide actuel de données. Cependant, sur chacun des deux sites, les analyses chimiques effectuées par Moreau (Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005⁵⁰) semblent pointer vers une occupation de ces lieux lors de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, donc de la dernière partie du Régime français à une époque où les postes de traite étaient déjà bien implantés dans les territoires fréquentés par les Premières Nations.

⁴⁷ MOREAU, Jean-François, 1993 : "Histoires de perles... d'avant Jean de Quen". *Saguenayensia*, vol. 35 (2): 21-28.

⁴⁸ MOREAU, Jean-François, 1994 : "Des perles de la " protohistoire " au Saguenay-Lac-Saint-Jean?". *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXIV (1-2): 31-48.

⁴⁹ MOREAU, Jean-François et Érik Langevin, 1992 : "Premières manifestations européennes en pays amérindiens. Le cas de la frange méridionale du Subarctique oriental ". *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXII (4): 37-47.

⁵⁰ LANGEVIN, Érik, Roland Tremblay, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2005 : *op. cit.*



À ce jour, le long du bassin versant de la rivière Péribonka, les indices archéologiques témoignent concrètement d'une occupation entre 416 A.A. et 1000 A.A. demeurent ténus. Pour des raisons historiques et méthodologiques peut-être propres à l'archéologie québécoise, la détermination de ce qui représente cette période d'un point de vue archéologique dans la forêt boréale repose avant tout sur des éléments culturels spécifiques aux Premières Nations de la vallée du Saint-Laurent ; la poterie étant le principal de ces éléments. Or, il n'est pas dit que la poterie se trouvait en nombre suffisamment important pour que l'on casse accidentellement un vase à chaque lieu d'arrêt, fut-il fréquenté pendant plusieurs décennies, voire siècles. Quelques tessons de cette période ont été découverts dans un contexte perturbé à environ 60 kilomètres en amont de l'embouchure de la Péribonka dans le lac Saint-Jean, soit à proximité du lac Tchitogama. Ceux-ci témoignent d'occupations depuis environ deux millénaires jusqu'à la phase Saguenay de l'Iroquoisie laurentienne, soit jusqu'au XVI^e siècle. À l'exception de ces quelques indices qui n'ont jamais fait l'objet d'un rapport détaillé, la céramique demeure une rareté sur le bassin Péribonka. Le lac Onistaganne aurait, selon Martijn (2003⁵¹), livré de la céramique de la fin de la préhistoire. Les tessons décrits par Martijn ont cependant disparu depuis. Le site DjEt-1 a lui aussi livré des tessons de céramique lors de l'intervention d'Archéotec (2002a⁵²) et celle de l'UQAC (Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005⁵³). Si les tessons d'Archéotec ne supportaient aucune décoration, quelques-uns parmi ceux découverts en 2004 montraient différentes caractéristiques typiques des vases qui circulaient vers 1000 A.A. Finalement, les tessons d'un vase sans décoration ont été recueillis à une dizaine de km de l'embouchure de la rivière dans le lac Saint-Jean, plus précisément sur le site DeEx-2. Malgré l'absence de décoration, la morphologie du vase qui rappelle ce que les archéologues appellent un « children pot » permet d'assigner chronologiquement celui-ci à la fin de la préhistoire (Moreau, Langevin et Verreault 1991⁵⁴).

Des fragments de céramique dont la décoration permet de les assigner chronologiquement à la période 1000 à 1500 A.A. ont été recueillis sur le bassin versant de la rivière Péribonka. Il ne

⁵¹ MARTIJN, Charles, 2003: *op. cit.*

⁵² ARCHÉOTEC, 2002a : *op. cit.*

⁵³ LANGEVIN, Érik, Roland Tremblay, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2005 : *op. cit.*

⁵⁴ MOREAU, Jean-François, Érik Langevin et Louise Verreault, 1991 : "Assessment of the Ceramic Evidence for Woodland-Period Cultures in the Lac Saint-Jean Area, Eastern Quebec". *Man in the Northeast* (41): 33-64.



s'agit que de quelques sites contenant jamais plus d'une demi-douzaine de vases. À peine quelques traces qui laissent entrevoir qu'on remontait le sous-bassin de la rivière Péribonka et qu'on exploitait ses ressources, tout en se servant de ces chemins d'eau pour atteindre d'autres bassins hydrographiques (Moreau 1995⁵⁵ ; Moreau, Langevin et Verreault 1991⁵⁶). Avant même que ne soit documentée l'occupation pré-3000 A.A. de DjEt-1, la grande connaissance du milieu sous-entendue par l'explosion relative du nombre de gisements présumément de la période post 3000 AA, laissait supposer que de telles expéditions avaient eu lieu précédemment.

Malgré tout, il semble bien que ce ne serait que vers 2400 A.A. que la rivière Péribonka aurait été fréquentée et exploitée sur une base régulière (Archéotec 1998⁵⁷ et 2000⁵⁸ ; Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005⁵⁹ ; Langevin, Girard et Lavoie-Painchaud 2008⁶⁰). De fait, plus le nombre d'interventions augmente sur ce bassin hydrographique, plus le nombre de gisements connaît une croissance. Au milieu des années 1990, il y avait moins de dix sites répertoriés le long des 547 kilomètres du cours de la rivière Péribonka. Suite aux différents travaux entrepris depuis les années 90, le nombre de sites avec une composante préhistorique s'est considérablement apprécié et l'on en compte actuellement plus d'une vingtaine.

Exception faite d'une section du site DjEt-1, situé sur le cours moyen de la rivière, ayant révélé la présence d'un gisement d'environ 20 m² daté par C¹⁴ à environ 3000 B.P., les indices d'une occupation préalable à 3000 A.A. demeurent ténus sur le bassin hydrographique de la rivière Péribonka. Malgré tout, sur la base de la typologie des pointes de jet et des outils polis, il appert que quelques autres sites pourraient témoigner d'une occupation antérieure à 3000 A.A. Ceux-ci se trouvent tous sur les berges du lac Tchitogama (DfEu-2, 5 et 7). Les trois n'ont cependant été l'objet que de collectes de surface. Les objets témoignant de cette composante chronologique suggèrent une occupation humaine ponctuelle de la rivière Péribonka antérieurement à 3000 A.A.

⁵⁵ MOREAU, Jean-François, 1995 : "The Eastern Subarctic: Assessing the Transition from the Middle to the Late Woodland Period". *Northeast Anthropology*, vol. 49: 97-108.

⁵⁶ MOREAU, Jean-François, Érik Langevin et Louise Verreault, 1991 : *op. cit.*

⁵⁷ ARCHÉOTEC, 1998 : *op. cit.*

⁵⁸ ARCHÉOTEC, 1998 : *op. cit.*

⁵⁹ LANGEVIN, Érik, Roland Tremblay, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2005 : *op. cit.*

⁶⁰ LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Jean-Michel Lavoie-Painchaud, 2008 : *op. cit.*



Dans le secteur plus localisé de la rivière Manouane, de 1999 à 2006, dans le cadre de différents travaux liés à des ouvrages hydroélectriques, Hydro-Québec a commandité de nombreuses interventions archéologiques qui ont mené à la découverte de plusieurs dizaines de lieux d'occupation. Parmi ces lieux, s'en trouve un nombre considérable où les artefacts suggèrent une occupation pré-européenne.

Rappelons que la dichotomie tant utilisée entre préhistoire et histoire pose problème lorsqu'il s'agit de l'arrière-pays accessible depuis le fleuve, donc depuis l'est. En effet, pendant longtemps, les activités européennes se sont limitées à de précaires installations sur le littoral laurentien sans qu'il y ait volonté de pénétration à l'intérieur des terres. Dans ce contexte, le terme protohistoire, à savoir la présence d'éléments technologiques européens sans la présence physique de ces derniers, s'applique à la perfection. Contrairement au lac Saint-Jean où cette période que l'on peut faire démarrer vers 1534 se termine en 1647, sur la Haute-Côte-Nord, elle peut s'étirer jusqu'à la fin du XIX^e siècle justement parce que les premières nations demeureront les seules à fréquenter ce territoire. L'implication de l'absence physique des Européens sur le cours supérieur des rivières Betsiamites et Péribonka se traduit alors par une moindre acculturation de groupes, groupes par ailleurs vraisemblablement moins affectés par les épidémies. Cela signifie dès lors que ceux-ci conserveront bien plus longtemps que les autres les façons de faire traditionnelles. Concrètement, l'outillage en pierre pourrait avoir perduré pendant toute cette période, conjointement avec la présence d'éléments technologiques européens ou euro-québécois.

Aucun des gisements identifiés par les équipes d'Archéotec sur le bassin supérieur de la rivière Betsiamites, à quelques kilomètres à peine à l'est de la zone d'étude, n'a livré de céramique amérindienne ou de matériel propre à la datation chronométrique (¹⁴C). En fait, aucun des sites n'a reçu une attribution chronologique plus précise que « 12 000 à 450 A.A. ». Quoiqu'il soit probable que plusieurs de ces gisements aient été occupés récemment, lors de l'intervalle 1000 à 450 A.A. (ou encore 200 A.A.), on ne retrouve aucun élément scientifique qui permet de le déterminer.

Les différents lieux découverts au cours des interventions à l'intérieur des terres ont tout de même permis de dresser un tableau assez juste des événements récents et vraisemblablement des derniers millénaires.

“La partie méridionale du plateau laurentidien a montré des campements de taille réduite généralement interprétés comme ceux de groupes en transit entre le littoral et le haut plateau laurentidien. Toutefois, quelques sites témoignant d’une exploitation généralisée des ressources locales permettent d’entrevoir la possibilité que cette partie du territoire ait été non pas seulement traversée, mais également habitée par des petites unités très mobiles prélevant, pendant quelques semaines ou quelques mois, les ressources disponibles dans les vallées des principales rivières. De manière générale, le caractère restreint des espaces choisis, certains ne dépassant pas 20 m², la faible densité des restes de débitage lithique, soit un peu moins d’une centaine d’éclats par campement dans la plupart des cas, le petit nombre d’outils abandonnés sur place et l’unicité des structures de combustion témoignent du caractère temporaire des installations. D’importants campements saisonniers occupés pendant plusieurs semaines, et réunissant différentes unités familiales, se trouveraient plus au nord, dans des secteurs encore peu ou non couverts par des travaux de nature archéologique. Ces sites pourraient se trouver au sein d’un réseau de lacs plus importants, [...], offrant aux chasseurs les ressources les plus abondantes et les plus accessibles, en particulier à même les bassins des rivières importantes qui sont par surcroît d’excellentes voies de communication [...].”(Chevrier 2005 : 8⁶¹)

⁶¹ CHEVRIER, Daniel, 2005 : *Les ressources archéologiques de l'aire commune 093-20. Étude de potentiel préparée pour le Conseil de bande de Pessamit*, Montréal, 53 p. + annexes.



6. Identification des zones à potentiel archéologique

Prise dans son ensemble, la zone d'étude locale couvre environ 128 km² et est traversée par peu de cours d'eau majeurs, mais par plusieurs ruisseaux. Ce territoire de moyenne superficie se caractérise par une faible connaissance de l'occupation humaine dont l'ancienneté pourrait néanmoins remonter à plus d'un millénaire. Il convient dès lors d'évaluer le territoire selon des paramètres géologiques, géographiques, biologiques et humains. Une fois l'étude de ces paramètres terminée, des zones de ce territoire susceptibles d'avoir été fréquentées par des populations de passage peuvent être identifiées.

L'identification des zones à potentiel archéologique s'est effectuée en deux temps. Tout d'abord, des zones sensibles ont été localisées sur la base des données géographiques (cartographie) où se trouvaient regroupées les données physiques, biologiques et archéologiques du territoire. Dans un second temps, la totalité des documents iconographiques et ethnohistoriques pertinents ont été consultés afin de déterminer si les secteurs identifiés sur une base géographique avaient été fréquentés au cours de la période historique récente.

6.1 Analyse des paramètres

Les seules caractéristiques physiques ne suffisent généralement pas à justifier le potentiel archéologique d'un secteur donné. Elles permettent cependant de dresser les principaux paramètres propres à son occupation par des populations préhistoriques et historiques (tableau 4). C'est ainsi qu'en raison du caractère accidenté de la rivière Manouane sur ce tronçon, les accès se limitent essentiellement à la rivière et à quelques vallées secondaires.

Que ce soit la disponibilité de matières premières pour les populations préhistoriques, les conditions climatiques (tant en termes de températures qu'au niveau des précipitations) ou encore la présence de moraines et d'eskers, qui constituent des sols de choix en termes de drainage, tous ces critères ont certes guidé l'occupation amérindienne, euro-québécoise et/ou québécoise.



Si les déplacements des populations visaient l'exploitation des ressources fauniques, c'est dans des secteurs à forte biomasse qu'il convient de chercher les lieux d'occupation les plus densément fréquentés. Parmi ces endroits, les terres humides et les cours d'eau tranquilles montrent un potentiel élevé. L'orignal, le caribou, le castor, la loutre, le canard et, évidemment, le poisson y abondaient. Dans le cortège de ces animaux suivent également les prédateurs, dont l'homme n'est pas le moindre. À proximité des terres humides, il convient alors d'identifier des endroits surélevés, exposés au vent et près de sources d'eau fraîche.

6.2 Résultats et recommandations

Sur les feuillets présentés en annexe 1, 110 zones à potentiel archéologique ont été identifiées à l'intérieur de la zone d'étude locale. À une échelle plus réduite, soit à l'intérieur du périmètre qui selon les plans qui nous ont été fournis, sera directement touché par des infrastructures de tous ordres, on ne trouve que 16 secteurs sensibles. Chacun de ces secteurs a été défini selon un certain nombre de paramètres. La superficie de chacun d'entre eux a été estimée, sa localisation précisée et les raisons qui nous ont poussés à le considérer comme lieu sensible identifiées (tableau 5).

La superficie de chacune des zones à potentiel varie considérablement selon les conditions naturelles où elles se trouvent. Ainsi, en bordure lacustre et riveraine, on peut considérer que les zones à potentiel archéologique s'étendent sur environ 30 m de large depuis la berge. Dans l'optique où des travaux seraient effectués à l'intérieur ou à proximité immédiate de ces zones à potentiel, celles-ci devront obligatoirement faire l'objet d'un inventaire archéologique exhaustif réalisé par des inspections visuelles et des puits de sondage. Ces travaux d'inventaire auront pour objectif de déterminer si les zones à potentiel, de même que les autres superficies requises pour le

projet minier, recèlent une valeur archéologique, auxquels cas il conviendra d'identifier la nature de l'impact des travaux à venir sur ces sites.

S'il advenait que des sites archéologiques découverts au cours de l'inventaire archéologique soient directement ou indirectement menacés par les travaux découlant de l'installation d'infrastructures ou d'opération liée à l'exploitation minière, ils devront faire l'objet d'une évaluation et, le cas échéant, d'une fouille archéologique.

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel	Zone de travaux
5.05	2	17094m ² 1.7094ha	Moyen	Lac sans nom (Est du Lac de l'Ours Polaire)	Ruisseau	Axe d'accès vers un plan d'eau majeur (Lac à Paul) Terrasse plane Ruisseau Décharge	Fosse (Sud de Résidus option B)
5.08	14	25622m ² 2.5622ha	Moyen	Lac sans nom (Nord du lac des Épinettes)	Ruisseau	Décharge Axe d'accès vers cours d'eau majeur (Rivière Manouane) Terrasse plane et large Ruisseau Proximité de zones de trappe historique sur la rivière Manouane Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2	Résidus Option A 2
5.09	14	8214m ² 0.8214ha	Moyen	Lac sans nom (Nord du lac des Épinettes)	Ruisseau	Charge Axe de pénétration des terres vers l'ouest Accès vers d'autres petits plans d'eau vers l'ouest Terrasse plane et large Proximité de zones de trappe historique sur la rivière Manouane Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2	Résidus Option A 2
5.10	14		Moyen	Lac sans nom (Nord du lac des Épinettes)	Rive de Lac	Terrasse plane Proximité de zones de trappe historique sur la rivière Manouane Réf : cartes hydrographiques du	

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel	Zone de travaux
		19480m ² 1.9480ha				secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2	Résidus Option A 2
5.12	13	11932m ² 1.1932ha	Faible	Rivière Naja (Est du Lac à Paul)	Bande riveraine	Pointe Terrasse plane et large Axe de pénétration majeure Axe d'accès à des Plans d'eau d'importance (Lac à Paul, Lac des Épinettes)	Résidus Option C
5.13	13	5476m ² 0.5476ha	Moyen	Rivière Naja (Est du Lac à Paul)	Bande riveraine Ruisseau	Ruisseau Accès vers plan d'eau d'importance (Lac Siamois) Axe de pénétration Terrasse Plane	Résidus Option C
5.14	13	6160m ² 0.6160ha	Moyen	Lac des Épinettes	Ruisseau Rive de Lac	Décharge Pointe Terrasse plane Accès vers plan d'eau majeur (Lac à Paul)	Résidus Option C
5.15	13	9546m ² 0.9546ha	Bonne	Lac des Épinettes	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large Accès vers plan d'eau majeur à proximité (riv. Naja vers Lac à Paul)	Résidus Option C
5.16	13	52577m ² 5.2577ha	Bonne	Lac des Épinettes	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large Proximité d'un ruisseau Accès à autre plan d'eau majeur à proximité (Lac à Paul)	Résidus Option C
5.17	13	16770m ² 1.6770ha	Bonne	Lac des Épinettes	Rive de Lac	Petite baie et pointe Ruisseau Axe de pénétration vers l'intérieur Accès à différents autres petits plans d'eau vers sud-est Terrasse plane Accès vers plan d'eau majeur à proximité (Lac à Paul)	Résidus Option C
5.18	13	8556m ² 0.8556ha	Moyen	Lac des Épinettes	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large Possible axe d'accès vers lac Siamois Possible zone de portage Accès à autre plan d'eau majeur à proximité (Lac à Paul)	Résidus Option C

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel	Zone de travaux
5.19	13	6142m ² 0.6142ha	Bon	Lac Siamois	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane Ruisseau Décharge Axe d'accès vers rivière Naja Possible zone de portage Axe d'accès vers plan d'eau majeur à proximité (Lac à Paul)	Résidus Option C
5.20	13	45066m ² 4.5066ha	Moyen	Lac Siamois	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large Plan d'eau donnant accès à la rivière Naja et Lac à Paul	Résidus Option C
5.21	13	10249m ² 1.0249ha	Moyen	Lac Siamois	Rive de Lac	Ruisseaux Axe de pénétration vers l'intérieur des terres Voies d'accès vers Lac du Grizzli et lac sans nom (sud du Lac Grizzli)	Résidus Option C
5.39	11	9213m ² 0.9213ha	Faible	Lac Sans nom (nord-ouest du Lac de la Tête)	Ruisseau Rive de Lac	Décharge Ruisseau Axe de pénétration à l'intérieur des terres Pointe Terrasse plane	Résidus Option E
5.40	11	4070m ² 0.4070ha	Faible	Lac Sans nom (nord-ouest du Lac de la Tête)	Ruisseau Rive de Lac	Charge Ruisseau Axe de pénétration à l'intérieur des terres Terrasse plane	Résidus Option E

Tableau 1 : Liste des zones de potentiel archéologique directement affectées par le projet minier

Finalement, il convient de préciser que notre mandat ne concernait qu'une zone de 128 km² (voir figure 1). Si jamais des travaux devaient être effectués à l'extérieur de ladite zone, il conviendrait dès lors de procéder à l'évaluation du potentiel archéologique des secteurs concernés. Ceci nous semble d'autant plus nécessaire que nos consultations d'archives, de même que l'examen des photos aériennes, ont permis de constater que des secteurs à fort potentiel se trouvent en périphérie immédiate des limites de l'aire que nous avons évaluée.

6.3 Impact sur le projet et mesures de mitigation

Au plan de l'archéologie, ce sont principalement les travaux et ouvrages susceptibles de perturber les sols de surface et ainsi d'affecter des vestiges qui concernent la démarche archéologique. En conséquence, les éventuelles interventions archéologiques s'adresseront aux sites de travaux et ouvrages où des excavations sont prévues.

Le projet fait l'objet d'une planification qui illustre ses diverses composantes, les infrastructures, les zones de détrit, la mine elle-même, différents accès routiers, etc. Du coup, les impacts sur la variable archéologique pourraient être majeurs, allant même jusqu'à la destruction totale des sites archéologiques. Il convient donc de prévoir des mesures de mitigations qui, si elles sont effectuées en aval du projet permettent généralement de réduire l'impact financier sur le projet.

L'étape suivant l'étude de potentiel vise donc à procéder à des puits de sondage dans les secteurs menacés ou à fort risque, ceci afin de confirmer ou d'infirmer la présence d'indices témoignant de la fréquentation des lieux par des occupants préhistoriques ou historiques.

6.3.1 Estimation de l'ampleur du travail à venir

En admettant que la totalité des secteurs identifiés serait sondée, la superficie évaluée d'environ 256 167 m² nécessiterait la production de 1139 sondages (un sondage pour chaque 225 m²). Dans une zone boisée, le nombre de sondages à l'heure effectués par une personne est évalué à quatre (4). L'importance du travail à effectuer est donc la suivante :

- 4 sondages/h x 8h = 32 sondages/ jour par personne

On parle donc d'une charge de travail (sondages) de 35,5 jours. Dans le contexte où on peut parler d'une équipe de 5 personnes dont le lieu de résidence serait local, nous estimons que le travail de terrain pourrait être effectué à l'intérieur de deux semaines, soit 10 jours de travail (incluant le temps de déplacement).



Suivant le travail de terrain, il convient de prévoir la constitution d'un rapport archéologique, document exigé par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Les frais inhérents à la constitution de ce rapport se trouvent intégrés dans le budget.

Document de travail



7. Ouvrages cités et/ou consultés

ANQC (Archives nationales du Québec à Chicoutimi), n-d : Cartes forestière et hydrographiques du secteur de la rivière Péribonka, 1926-1940-1941-1960, P666, 515, 552, 5551, D2.

ARCHÉOTEC, 1998 : *Rivière Betsiamites, potentiel résiduel, étude du potentiel archéologique et inventaire archéologique partiel*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 23 p.

----, 1999 : *Remise en état des ouvrages de l'aménagement des Rapides-des-Quinze, étude du potentiel archéologique*. Rapport soumis à Foramec, Montréal, 20 p.

----, 2000 : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Manouane, inventaire archéologique 1999*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 83 p.

----, 2000a : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Boucher, inventaire archéologique 1999*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 89 p.

----, 2000b : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Portneuf, inventaire archéologique 1999*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 30 p.

----, 2000c : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Sault aux Cochons, inventaire archéologique 1999*. Hydro-Québec, Montréal, 23p.

----, 2001 : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites. Dérivation partielle de la rivière Manouane. Inventaire archéologique 2000*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 39 p.

----, 2002 : *Projet de la centrale de la Péribonka. Étude du potentiel archéologique*. Hydro-Québec. Division Ingénierie, approvisionnement et construction, Montréal, 18 pages + annexes.

----, 2002a : *Projet de la centrale de la Péribonka. Interventions archéologiques 2001. Rapport de recherches*. Hydro-Québec. Division Ingénierie, approvisionnement et construction, Montréal, 52 pages + annexes.

----, 2003 : *Aménagement hydroélectrique de la Péribonka. Interventions archéologiques 2002. Rapport de recherches*. Hydro-Québec. Projets – Nouveaux aménagements, Montréal, 150 pages.

----, 2006 : *Dérivation partielle de la rivière Manouane. Interventions archéologiques 2002. Rapport soumis à Hydro-Québec*, Montréal, 83 p.

----, 2006a : *Dérivation partielle de la rivière Manouane. Interventions archéologiques 2003. Rapport soumis à Hydro-Québec*, Montréal, 137 p.

BERGERON, Annie et Camil Girard, 2000 : *Dossier de documentation sur la Péribonka (Saguenayensia)*, ARUC monts Valin-monts Otish, Chicoutimi, 62p.

BRISSON, Carl, Gilles-H Lemieux et Denis W. Roy, 2004 : “Inventaire cartographique et caractérisation biophysique du territoire. Axe médio-nordique mont Valin – mont Otish, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Québec”, In *Le potentiel récréotouristique du Moyen Nord québécois. L’axe des Monts Valin–Monts Otish, Saguenay–Lac-Saint-Jean*, par Jean Désy, Camil Girard, Gilles-H. Lemieux et Alain Nepton. Groupe de recherche et d’interventions régionales, Université du Québec à Chicoutimi, pp. 27 -70.

CENTRE d’études et de recherches historiques du Saguenay (CERHS), 1968 : *Exploration du Saguenay 1828*. Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi.

CHEVRIER, Daniel, 2005 : *Les ressources archéologiques de l’aire commune 093-20*. Étude de potentiel préparée pour le Conseil de bande de Pessamit, Montréal, 53 p. + annexes.



Subarctique
Enr.

DUMAIS, P-H., 1889 : *Voyage aux rivières Péribonka et Manouan, 1889*, Fond : Collection Société historique du Saguenay, Fond : P2 série 2, ANQC, doc. 167.

FQCK (Fédération québécoise du canot et du kayak), 1970 : *Carte de la rivière Manouane et Péribonka*, 1970.

FRENETTE, Jean. 1983 : *Occupation et utilisation du territoire par les Montagnais de Betsiamites 1920-1982* : Rapport de recherche soumis au Conseil Attikamek-Montagnais, dans le cadre du projet sur l'occupation du territoire. Village de Pessamit.

GIRARD, Camil, Marc-André Bourassa et Gervais Tremblay, 2003 : *Identité et territoire : les Innus de Mashteuiatsh et la trappe aux castors sur la rivière Péribonka*. Groupe de recherche et d'interventions régionales, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 255 p.

GIRARD, Gérard, 1987 : "Notes sur la collection d'objets archéologiques de M. Gérard Girard", *Saguenayensia*, vol. 29 (1) : 12-18.

GIRARD, Jeannette, *Essai de préhistoire et histoire de la rivière Péribonka*. Groupe des Études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 113 p.

----, 1987 : "Histoire et préhistoire de la rivière Péribonca". *Saguenayensia*, vol. 29 (1) : 6-12.

HOCQ, M. 1994 : La Province de Grenville. In: *Géologie du Québec* (Ed C. Dubé), pp. 75-94. Les publications du Québec, Québec.

LANGEVIN, Érik, 1996 : *Surveillance sur le site DeEx-5, Sainte-Monique*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 15 p.



----, 1996a : *Surveillance sur le site DeEx-2, Sainte-Monique*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 22 p.

----, 2006 : *Inventaires archéologiques annuels. Bilan des activités 1986-2005*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 90 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Jean-Michel Lavoie-Painchaud, 2008 : *Aménagement hydroélectrique de la Péribonka. Bilan des activités archéologiques 2007*. Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Équipement. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, 64 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik et Jannick Langlois, 2002 : Étude de potentiel archéologique du territoire compris entre les monts Valin et les monts Otish. Dans le cadre du projet ARUC, Mise en valeur du potentiel récréotouristiques des monts Valin et des monts Otish. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 44 p.

LANGEVIN, Érik et Jean-François Moreau, 1990 : Interventions de 1989 : Péribonka, lac Kénogami, pointe aux Pins, rivière Ticouapé, DcEo-1, DdEw-12 et lac St-Onge. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, n-p.

----, 1993 : Inventaire Archéologique de l'automne 1992. Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 131 p.

LANGEVIN, Érik, Jean-François Moreau, Janick Langlois, Roland Tremblay et Alain Rioux, 2004 : "Le potentiel archéologique des monts Valin et des monts Otish : un premier bilan de recherche au lac Onistagane" In *Le potentiel récréotouristique du Moyen Nord québécois. L'axe*



des Monts Valin–Monts Otish, Saguenay–Lac-Saint-Jean, par Jean Désy, Camil Girard, Gilles H. Lemieux et Alain Nepton. Groupe de recherche et d'interventions régionales, Université du Québec à Chicoutimi, pp 107-128.

LANGEVIN, Érik, Roland Tremblay, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2005: *Bilan des activités archéologiques 2004*. Rapport soumis à Hydro-Québec Production et Hydro-Québec Équipement. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 89 p + annexes.

LANGEVIN, Érik, Roland Tremblay et Alain Rioux, 2003 : *Inventaire archéologique. Lac Onistagane (Haut Lac-Saint-Jean) Automne 2002*. ARUC, Mise en valeur du potentiel récréotouristique des Monts Valin et des monts Otish. Laboratoire d'archéologie, UQAC, Chicoutimi, 88 p.

LASALLE, Pierre, G. Martineau, et L. Chauvin, 1977: *Morphologie, stratigraphie et déglaciation dans la région de Beauce - Monts Notre-Dame - Parc des Laurentides*. Ministère des richesses naturelles du Québec, 74 p.

MAILHOT, Josée et Sylvie Vincent, 1979 : *La situation des montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Haute Côte-Nord au milieu du XIX^e siècle*. Conseil Attikamek-Montagnais (CAM), Québec, 43 p.

MARTIJN, Charles, 2003 : Field notes 1970, Lac Onistagan (Péribonka). Ministère de la Culture et des Communications, Québec, 34 p.

MOREAU, Jean-François, 1993: "Histoires de perles... d'avant Jean de Quen". *Saguenayensia* , vol. 35 (2): 21-28.

----, 1994: "Des perles de la "protohistoire" au Saguenay-Lac-Saint-Jean?". *Recherches*



Amérindiennes au Québec, vol. XXIV (1-2): 31-48.

----, 1995: "The Eastern Subarctic: Assessing the Transition from the Middle to the Late Woodland Period". *Northeast Anthropology*, vol. 49: 97-108.

MOREAU, Jean-François, Jeannette Girard et Louise Verreault, 1987 : "Aspects de la préhistoire de la Péribonca à l'embouchure du lac Tchitogama". *Saguenayensia* vol. 29 (3): 4-13.

MOREAU, Jean-François et Érik Langevin, 1992 : "Premières manifestations européennes en pays amérindiens. Le cas de la frange méridionale du Subarctique oriental". *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXII (4): 37-47.

MOREAU, Jean-François, Érik Langevin et Louise Verreault, 1991: "Assessment of the Ceramic Evidence for Woodland-Period Cultures in the Lac Saint-Jean Area, Eastern Quebec". *Man in the Northeast* (41): 33-64.

RITCHOT, G., 1965: "Les Laurentides", *Revue de Géographie de Montréal*, vol. 17-19 : 175-188.

ROCHELEAU, Claude, 1987 : *Relevés archéologiques aux sites DeEx-1 et DeEx-2, rivière Péribonka*. Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 44 p.

SIMARD, Robert, 1969 : *Notes sur les recherches au lac Onistagan*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n-p.

----, 1970 : *Notes sur les recherches au lac Onistagan*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n-p.

----, 1971 : "La mission d'Onistagan. La fondation". *Saguenayensia*, vol. 13 (2): 51-54.

----, 1971a : “La mission d’Onistagan. L’activité et la fin.” *Saguenayensia*, vol. 13 (3): 69-73.

SPECK, F.G., 1927 : “Family Hunting Territories of the Lake St-John Montagnais and Neighbouring Bands.” *Anthropos*, vol. 22 : 387-403.

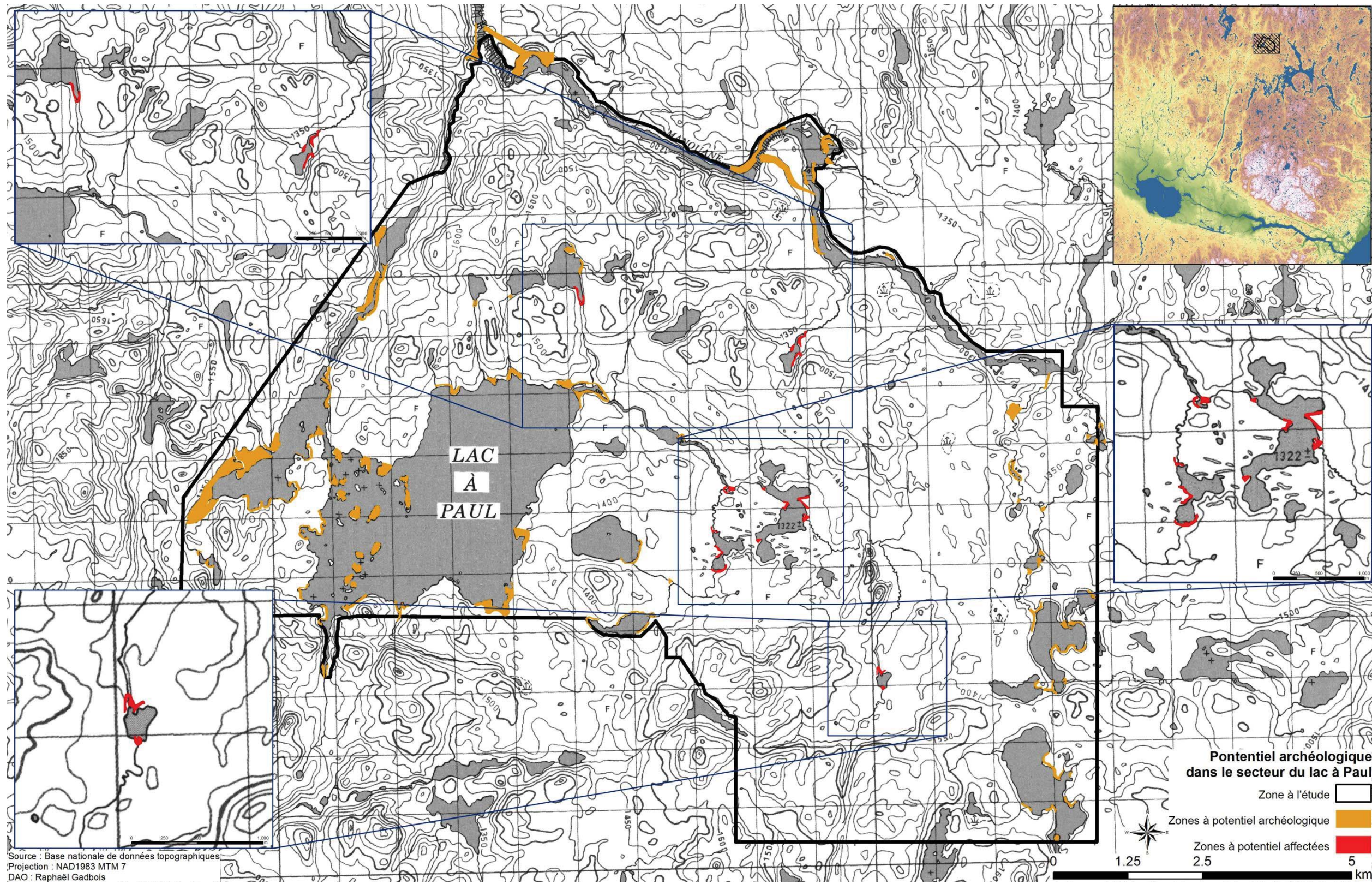
TREMBLAY, Germain, 1971 : “Sur les étapes successives de la mise en place du réseau hydrographique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Canada.” *Cahiers de Géographie* : 105-129.

Document de travail

Annexe 1

Carte des zones à potentiel

Document de travail



Annexe 2

Description des zones à potentiel

Document de travail

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
1.00	1	123876m ² 12.3876ha	Moyen	Rivière Manouane	Portage	Sentier de portages historiques, réf: cartes forestières et hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
1.01	1	147385m ² 14.7385ha	Moyen	Rivière Manouane	Portage et zone de trappe	Sentier de portages historiques et zones de trappe historiques. réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
1.02	8	76230m ² 7.6230ha	Moyen	Rivière Manouane	Portage	Sentier de portages historiques. réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2 et Fédération québécoise du canot et du kayak. Carte 1977
1.03	8	106480m ² 10.6480ha	Moyen	Rivière Manouane	Portage	Sentier de portages historiques. Secteur de trappe historique réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
1.04	8	57475m ² 5.7475ha	Bon	Rivière Manouane	Baie riveraine	Rivière Manouane Pointe Terrasse Plane Axe de pénétration vers l'intérieur Axe d'accès à des Lacs de tête Proximité des portages historiques réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2 et Fédération québécoise du canot et du kayak. Carte 1977

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
1.05	8	14520m ² 1.4520ha	Moyen	Rivière Manouane	Portage	Sentier de portages historiques. réf: Fédération québécoise du canot et du kayak. Carte 1977
1.06	8	12100m ² 1.2100ha	Bon	Rivière Manouane	Bande riveraine	Rivière Manouane Pointe Terrasse plane Ruisseau Axe de pénétration vers l'intérieur Axe de pénétration donnant accès à des lacs de tête Proximité des portages historiques réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2 et Fédération québécoise du canot et du kayak. Carte 1977
1.07	8	12100m ² 1.2100ha	Bon	Rivière Manouane	Bande riveraine	Terrasse plane Emplacement d'un poste de Price documenté Ref : Post G.L. 1913 (fond price 1926)
1.08	14	46585m ² 4.6585ha	Bon	Rivière Manouane	Bande riveraine	Rivière Manouane Terrasse Plane Secteur de trappe historique documenté ref : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
1.09	14	7260m ² 0.7260ha	Moyen	Rivière Manouane	Bande riveraine	Terrasse plane Axe de pénétration vers l'intérieur Ruisseaux Axe de d'accès à un petit lac de tête

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
1.10	9	10582m ² 1.0582ha	Moyen	Rivière Manouane	Portage Ruisseau	Terrasse plane Ruisseau Toponymie du ruisseau (ruisseau du portage) Axe de pénétration vers l'intérieur Axe d'accès au Lac du Portage Portage historique documenté Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
2.00	1	73926m ² 7.3926ha	Moyen	Rivière Naja	Portage	Sentier de portage théorique Rivière Naja Axe de pénétration donnant accès au Lac à Paul
3.00	2	55504m ² 5.5504ha	Bon	Lac du Remous	Ruisseau Rive de Lac	Lien avec lacs d'intérieur Axe de pénétration Terrasse plane Charge
3.01	2	51420m ² 5.1420ha	Bon	Lac du Remous	Rive de Lac	Terrasse plane Pointe Lien entre deux plans d'eau
3.02	2	131868m ² 13.1868ha	Bon	Lac du Remous	Rive de Lac	Terrasse Plane Petite pointe Lien entre deux plans d'eau
3.03	2	17121m ² 1.7121ha	Bon	Lac du Remous Rivière Naja	Rive de Lac	Terrasse plane Proximité de ruisseau Pointe (continuité de 3.01)
3.04	2	10711m ² 1.0711ha	Bon	Lac du Remous Rivière Naja	Rive de Lac Ruisseau	Axe de pénétration Terrasse plane Décharge (continuité de 3.02)
4.00	4	39405m ² 3.9405ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Terrasse plane Axe de pénétration Pointe Ruisseaux
4.01	4	55444m ² 5.5444ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac Ruisseau	Grande terrasse plane Pénétration vers l'intérieur Proximité de zone de trappe réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
4.02	4	129668m ² 12.9668ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac Charge	Axe de pénétration Charge Terrasse plane et large Proximité de zone de trappe réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
						1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
4.03	4	47311m ² 4.7311ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Pointe Axe de connexion avec plan d'eau majeur Terrasse plane
4.04	4	12705m ² 1.2705	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Baie Emplacement favorable aux campements d'hiver Ruisseau
4.05	4	156640m ² 15.6640ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac Ruisseau Vallée riveraine	Longue terrasse plane Charge Axe de pénétration Portage historique Zone de trappe documentée réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
4.06	4	40727.75m ² 4.0728ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Large pointe Terrasse plane Entrée d'un large plan d'eau
4.07	4	116365m ² 11.6365ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac Vallée riveraine Ruisseau	Terrasse plane Charge Longue terrasse plane Charge Axe de pénétration Portage historique Zone de trappe documentée réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
4.08	4	59847m ² 5.9847ha	Moyen	Lac à Paul	Rive de Lac	Baie Ruisseau Pointe
4.09	4	39016m ² 3.9016ha	Moyen	Lac à Paul	Rive de Lac	Terrasse plane Pointe et baie Favorable aux campements d'hiver
4.10	5	73926m ² 7.3926ha	Moyen	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Terrasse plane Pointe Entrée d'un large plan d'eau
4.11	5	12025m ² 1.2025ha	Moyen	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Terrasse plane Pointe Entrée d'un large plan d'eau
4.12	5	43253m ² 4.3253ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Terrasse plane Pointe

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
						Entrée d'un large plan d'eau Ruisseau
4.13	5	49284m ² 4.9284ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Terrasse plane Pointe Entrée d'un large plan d'eau Ruisseau
4.14	5	20546m ² 2.0546ha	Bon	Lac à Paul	île	Lac à Paul Terrasse plane Entrée d'un large plan d'eau
4.15	5	26455m ² 2.6455ha	Bon	Lac à Paul	île	Lac à Paul Terrasse plane Entrée d'un large plan d'eau Proximité d'une zone de trappe documentée réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941- 1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
4.16	5	23236m ² 2.3236ha	Bon	Lac à Paul	île	Lac à Paul Terrasse plane Entrée d'un large plan d'eau Zone de trappe documentée réf: cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941- 1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
4.17	5	55611m ² 5.5611ha	Bon	Lac à Paul	île	Lac à Paul Terrasse plane et large Entrée d'un large plan d'eau
4.18	5	49284m ² 4.9284ha	Bon	Lac à Paul	île	Lac à Paul Terrasse plane et large Entrée d'un large plan d'eau
4.19	5	37629m ² 3.7629ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Terrasse plane Ruisseaux Plage de sable le long de la rive Petite baie
4.20	5	36963m ² 3.6963ha	Moyen	Lac à Paul	île	Lac à Paul Terrasse plane et large Entrée d'un large plan d'eau Plage
4.21	5	12025m ² 1.2025ha	Faible	Lac à Paul	île	Lac à Paul Terrasse plane et large Entrée d'un large plan d'eau Plage
4.22	5	14430m ² 1.4430ha	Moyen	Lac à Paul	île	Lac à Paul Terrasse plane et large Entrée d'un large plan d'eau Plage
4.23	5	20535m ² 2.0535ha	Moyen	Lac à Paul	île	Lac à Paul Terrasse plane et large Entrée d'un large plan d'eau

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
4.24	5	8556m ² 0.8556ha	Faible	Lac à Paul	île	Lac à Paul Terrasse plane Entrée d'un large plan d'eau Plage
4.25	5	30802m ² 3.0802ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Proximité de deux ruisseaux Petite baie protectrice (N-W)
4.26	5	17760m ² 1.7760ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Ruisseau Axe de pénétration vers petit lac de tête Terrasse plane
4.27	5	24642m ² 2.4642ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Terrasse plane Pointe Proximité d'un ruisseau
4.28	5	109520m ² 10.9520ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac Ruisseau	Lac à Paul Terrasse plane Pointe Proximité d'un ruisseau Axe de pénétration vers lacs d'intérieur
4.29	5	184815m ² 18.4815ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac Ruisseau	Lac à Paul Longue terrasse plane Axe de pénétration vers l'intérieur
4.30	5	61605m ² 6.1605ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Terrasse plane Ruisseaux Axe de pénétration vers l'intérieur Axe de pénétration vers lac du Grizzli
4.31	3	12100m ² 12.100ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac Vallée Riveraine	Lac à Paul Terrasse plane Charge du Lac à Paul Pointe Axe de pénétration vers l'intérieur Axe de pénétration vers lacs Naja et Épinettes
4.32	3	39930m ² 3.9930ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Terrasse plane Charge du Lac à Paul Pointe Axe de pénétration vers l'intérieur Axe de pénétration vers lacs Naja et Épinettes
4.33	3	55440m ² 5.5440ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	La à Paul Charge Terrasse plane Axe de pénétration vers l'intérieur Axe de pénétration vers Lac de l'Ours Polaire
4.34	3	12100m ² 1.2100ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Charge

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
						Terrasse plane Axe de pénétration vers l'intérieur Axe de pénétration vers Lac du Kodiak
4.35	3	30802m ² 3.0802ha	Moyen	Lac à Paul	Rive de Lac	Lac à Paul Terrasse plane Axe de pénétration vers l'intérieur Axe de pénétration vers le Lac de la Merveille Ruisseaux
4.36	3	21978m ² 2.1978ha	Bon	Lac à Paul	Rive de Lac Vallée Riveraine	Lac à Paul Terrasse plane Charge du Lac à Paul Pointe Axe de pénétration vers l'intérieur Axe de pénétration vers Lac sans nom
4.37	6	20424m ² 2.0424ha	Bon	Lac à Paul	Vallée Riveraine Ruisseau	Lac à Paul Charge Petite terrasse plane Axe de pénétration vers l'intérieur Axe de pénétration vers Lac de tête
4.38	6	34225m ² 3.4225ha	Bon	Lac à Paul	Vallée Riveraine Ruisseau	Lac à Paul Charge Petite terrasse plane Axe de pénétration vers l'intérieur Axe de pénétration vers Lac de tête
5.00	11	30802m ² 3.0802ha	Bon	Lac du Portage	Rive de Lac	Toponymie Ruisseau Terrasse plane Axe d'accès vers cours d'eau majeur (rivière Manouane) Portage historique documenté Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.01	6	4070m ² 0.4070ha	Moyen	Lac de la Tanière	Ruisseau Rive de Lac	Ruisseau Décharge Axe d'accès vers plan d'eau majeur (Lac à Paul) Terrasse plane Accès/Proximité d'un portage historique documenté Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
5.02	6	7511m ² 0.7511ha	Moyen	Lac de la Tanière	Rive de Lac	Pointe Terrasse Plane Axe d'accès vers un plan d'eau majeur (Lac à Paul)
5.03	2	12321m ² 1.2321ha	Faible	Lac du Kodiak	Ruisseau	Axe d'accès vers un plan d'eau majeur (Lac à Paul) Terrasse plane Décharge
5.04	2	3080m ² 0.3080ha	Faible	Lac de l'ours Polaire	Ruisseau	Axe d'accès vers un plan d'eau majeur (Lac à Paul) Terrasse plane Décharge
5.05	2	17094m ² 1.7094ha	Moyen	Lac sans nom (Est du Lac de l'Ours Polaire)	Ruisseau	Axe d'accès vers un plan d'eau majeur (Lac à Paul) Terrasse plane Ruisseau Décharge
5.06	2	19166m ² 1.9166ha	Bon	Lac sans nom (Est du Lac de l'Ours Polaire)	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large Lac donnant accès à un plan d'eau majeur (Lac à Paul)
5.07	2	3774m ² 0.3774ha	Faible	Lac sans nom (Est du Lac de l'Ours Polaire)	Ruisseau	Charge Axe d'accès vers autre plan d'eau à l'Est Proximité d'un plan d'eau majeur (Lac à Paul)
5.08	14	25622m ² 2.5622ha	Moyen	Lac sans nom (Nord du lac des Épinettes)	Ruisseau	Décharge Axe d'accès vers cours d'eau majeur (Rivière Manouane) Terrasse plane et large Ruisseau Proximité de zones de trappe historique sur la rivière Manouane Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.09	14	8214m ² 0.8214ha	Moyen	Lac sans nom (Nord du lac des Épinettes)	Ruisseau	Charge Axe de pénétration des terres vers l'ouest Accès vers d'autres petits plans d'eau vers l'ouest Terrasse plane et large Proximité de zones de trappe historique sur la rivière Manouane Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.10	14	19480m ² 1.9480ha	Moyen	Lac sans nom (Nord du lac des Épinettes)	Rive de Lac	Terrasse plane Proximité de zones de trappe historique sur la rivière Manouane Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
						P666 515 552 5551 D2
5.11	13	3145m ² 0.3145ha	Faible	Rivière Naja (Est du Lac à Paul)	Bande riveraine	Pointe Axe de pénétration majeure Axe d'accès à des Plans d'eau d'importance (Lac à Paul, Lac des Épinettes) Terrasse Plane
5.12	13	11932m ² 1.1932ha	Faible	Rivière Naja (Est du Lac à Paul)	Bande riveraine	Pointe Terrasse plane et large Axe de pénétration majeure Axe d'accès à des Plans d'eau d'importance (Lac à Paul, Lac des Épinettes)
5.13	13	5476m ² 0.5476ha	Moyen	Rivière Naja (Est du Lac à Paul)	Bande riveraine Ruisseau	Ruisseau Accès vers plan d'eau d'importance (Lac Siamois) Axe de pénétration Terrasse Plane
5.14	13	6160m ² 0.6160ha	Moyen	Lac des Épinettes	Ruisseau Rive de Lac	Décharge Pointe Terrasse plane Accès vers plan d'eau majeur (Lac à Paul)
5.15	13	9546m ² 0.9546ha	Bonne	Lac des Épinettes	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large Accès vers plan d'eau majeur à proximité (riv. Naja vers Lac à Paul)
5.16	13	52577m ² 5.2577ha	Bonne	Lac des Épinettes	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large Proximité d'un ruisseau Accès à autre plan d'eau majeur à proximité (Lac à Paul)
5.17	13	16770m ² 1.6770ha	Bonne	Lac des Épinettes	Rive de Lac	Petite baie et pointe Ruisseau Axe de pénétration vers l'intérieur Accès à différents autres petits plans d'eau vers sud-est Terrasse plane Accès vers plan d'eau majeur à proximité (Lac à Paul)
5.18	13	8556m ² 0.8556ha	Moyen	Lac des Épinettes	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large Possible axe d'accès vers lac Siamois Possible zone de portage Accès à autre plan d'eau majeur à proximité (Lac à Paul)
5.19	13	6142m ² 0.6142ha	Bon	Lac Siamois	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane Ruisseau

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
						Décharge Axe d'accès vers rivière Naja Possible zone de portage Axe d'accès vers plan d'eau majeur à proximité (Lac à Paul)
5.20	13	45066m ² 4.5066ha	Moyen	Lac Siamois	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large Plan d'eau donnant accès à la rivière Naja et Lac à Paul
5.21	13	10249m ² 1.0249ha	Moyen	Lac Siamois	Rive de Lac	Ruisseaux Axe de pénétration vers l'intérieur des terres Voies d'accès vers Lac du Grizzli et lac sans nom (sud du Lac Grizzli)
5.22	5+7	61568m ² 6.1568ha	Moyen	Lac du Grizzli	Rive de Lac ruisseau	Ruisseaux Décharge Proximité d'un plan d'eau majeur (Lac à Paul) Voie d'accès vers Lac Siamois Terrasse Plane et longue
5.23	7	11914m ² 1.1914ha	Faible	Ruisseau (Lac du Grizzli et Lac sans nom au sud du Lac Grizzli)	Ruisseaux	Confluence de deux ruisseaux donnant accès au Lacs Grizzli, Siamois, et Sans nom (au sud du Lac Grizzli) Pointe Terrasse plane
5.24	7	27380m ² 2.7380ha	Moyen	Lac sans Nom (sud du Lac Grizzli)	Ruisseau Rive de Lac	Décharge Terrasse plane et longue Plage sur rivage nord Axe d'accès vers Lac du Grizzli, Lac Siamois Proximité d'un plan d'eau majeur (Lac à Paul)
5.25	7	15373m ² 1.5373ha	Moyen	Lac sans Nom (sud du Lac Grizzli)	Rive de Lac	Ruisseau Terrasse plane et longue Proximité d'un plan d'eau majeur (Lac à Paul)
5.26	7	34225m ² 3.4225ha	Moyen	Lac sans Nom (sud du Lac Grizzli)	Rive de Lac	Ruisseaux Plage Proximité d'un plan d'eau majeur (Lac à Paul) Terrasse plane et longue
5.27	9	6845m ² 0.6845ha	Moyen	Lac Sans Nom (sud de la rivière Manouane, nord du Lac du Portage)	Ruisseau	Décharge Axe d'accès vers Rivière Manouane Sites archéologiques à proximité vers l'Est
5.28	9	4107m ² 0.4107ha	Moyen	Lac Sans Nom (sud de la rivière Manouane, nord du Lac du Portage)	Rive de Lac Ruisseau	Charge Accès vers Lac de tête Pointe Terrasse plane Lac donnant accès à la Rivière Manouane

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
						Sites archéologiques à proximité vers l'Est
5.29	9	4070m ² 0.4070ha	Moyen	Lac Sans Nom (sud de la rivière Manouane, nord du Lac du Portage)	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large Proximité de ruisseau/décharge Lac donnant accès à la Rivière Manouane Sites archéologiques à proximité vers l'Est
5.30	9	3404m ² 0.3404ha	Moyen	Lac Sans Nom (sud de la rivière Manouane, nord du Lac du Portage)	Ruisseau	Charge Accès vers plan d'eau vers l'Est Axe de pénétration vers l'est Sites archéologiques à proximité vers l'Est
5.31	9	27380m ² 2.7380ha	Moyen	Ruisseau (communiquant entre rivière Manouane et Lac du Portage)	Ruisseau	Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.32	9	13690m ² 1.3690ha	Bon	Ruisseau (communiquant entre rivière Manouane et Lac du Portage)	Ruisseau Rive de Lac	Terrasse plane et longue Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.33	9	13690m ² 1.3690ha	Bon	Ruisseau (communiquant entre rivière Manouane et Lac du Portage)	Ruisseau Rive de Lac	Terrasse plane et longue Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.34	9	9546m ² 0.9546ha	Moyen	Ruisseau (communiquant entre rivière Manouane et Lac du Portage)	Ruisseau Bande riveraine	Terrasse plane et longue Ruisseau donnant accès à des lacs de tête Décharge Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.35	9	10952m ² 1.0952ha	Moyen	Ruisseau (communiquant entre rivière Manouane et Lac du Portage)	Ruisseau Bande riveraine	Terrasse Plane Ruisseau donnant accès à des plans d'eau vers l'Est Décharge Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.36	10	6160m ² 0.6160ha	Moyen	Ruisseau (communiquant)	Rive de Lac	Terrasse plane Ruisseau à proximité

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
				entre rivière Manouane et Lac du Portage) Lac Sans nom nord du Lac du Portage		Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.37	10	10267m ² 1.0267ha	Moyen	Ruisseau (communiquant entre rivière Manouane et Lac du Portage) Lac Sans nom nord du Lac du Portage	Rive de Lac	Terrasse plane et large Ruisseau à proximité Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.38	10	8556m ² 0.8556ha	Moyen	Ruisseau (communiquant entre rivière Manouane et Lac du Portage) Lac Sans nom nord du Lac du Portage	Rive de Lac	Terrasse plane et large Ruisseau Axe d'accès vers Lac du Portage Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.39	11	9213m ² 0.9213ha	Faible	Lac Sans nom (nord ouest du Lac de la Tête	Ruisseau Rive de Lac	Décharge Ruisseau Axe de pénétration à l'intérieur des terres Pointe Terrasse plane
5.40	11	4070m ² 0.4070ha	Faible	Lac Sans nom (nord ouest du Lac de la Tête	Ruisseau Rive de Lac	Charge Ruisseau Axe de pénétration à l'intérieur des terres Terrasse plane
5.41	11	10267m ² 1.0267ha	Bon	Lac du Portage	Ruisseau Rive de Lac	Toponymie Charge Terrasse plane Axe de pénétration vers l'intérieur des terres et Lac de tête Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.42	11	18777m ² 1.8777ha	Bon	Lac du Portage	Rive de Lac	Toponymie Voie d'eau communiquant vers autres plan d'eau Axe de pénétration vers les terres Longues pointe Terrasse plane et large Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
						1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.43	11	15373m ² 1.5373ha	Bon	Lac du Portage	Rive de Lac	Toponymie Voie d'eau communiquant vers autres plan d'eau Axe de pénétration vers les terres Terrasse plane et large Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.44	11	54760m ² 5.4760ha	Bon	Lac du Portage	Rive de Lac	Toponymie Large pointes et larges baies Terrasse plane Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.45	11	48821m ² 4.8821ha	Bon	Lac du Portage	Ruisseau Rive de Lac	Toponymie Large terrasse plane Ruisseau Axe d'accès vers l'intérieur des terres à l'est Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.46	11	61494m ² 0.61494ha	Bon	Lac du Portage	Ruisseau Rive de Lac	Toponymie Charge Large terrasse plane Ruisseau Axe d'accès vers autre plan d'eau vers l'ouest Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.47	11	4107m ² 0.4107ha	Moyen	Lac du Portage Ouest	Rive de Lac	Toponymie Pointe Large terrasse plane Ruisseau Portage historique Réf : cartes hydrographiques du secteur de la riv. Péribonka, 1926-1940, 1941-1960; ANQC P666 515 552 5551 D2
5.48	12	27380m ² 2.7280ha	Bon	Lac de la Tête	Rive de Lac	Terrasse longue et plane Ruisseau

# de zone	Feuillet	Superficie (+/-)	Type de potentiel	Nom	Description physique	Critères de potentiel
						Pointe
5.49	12	3404m ² 0.3404ha	Moyen	Lac de la Tête	Rive de Lac Ruisseau	Pointe Terrasse plane Baie Certain accès vers l'intérieur des terres
5.50	12	13690m ² 1.3690ha	Moyen	Lac de la Tête	Rive de Lac	Terrasse Plane Petite baie à proximité Ruisseau à Proximité Possible plage
5.51	12	28749m ² 2.8749ha	Bon	Lac de la tête	Rive de Lac Ruisseau	Ruisseau Charge Axe ration vers de pénétration vers l'intérieur des terres (Est) Axe d'accès vers autres lacs (Lac Caribou) à l'est Terrasse plane et large
5.52	12	8214m ² 0.8214ha	Bon	Lac de la Tête	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane et large
5.53	12	3052m ² 0.3052ha	Faible	Lac de la Tête	Rive de Lac	Pointe Terrasse plane Axe de pénétration vers l'intérieur des terres Axe d'accès vers autres plans d'eau au (Lac Froid) au sud